

**Prestation de Service « Jeunes »
PS JEUNES**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Période couverte par le projet :

Du 01/06/2021 au 31/12/2023

Sommaire

I.	Identification de la structure et du territoire.....	Page 3
II.	Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse.....	Page 4
	1. Méthode de diagnostic	
	2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire	
	3. Caractéristiques observées lors du diagnostic CTG	
	4. Enjeux CTG	
III.	Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse.....	Page 7
	1. Politique jeunesse et instances de pilotage	
	2. Dispositifs et acteurs jeunesse	
	3. Présentation des structures Espaces Jeunes	
IV.	Diagnostic des structures Espaces Jeunes 11/17 ans.....	Page 12
	1. Fréquentation	
	2. Les projets	
	3. Analyse par l'équipe d'animation	
	4. Les relations avec les partenaires	
V.	Diagnostic auprès des jeunes et des familles.....	Page 23
	1. Au sein du collège de GENLIS auprès des 11/14 ans	
	2. Hors les murs auprès des 14/18 ans	
	3. Auprès d'anciens adhérents : 18/25 ans	
	4. Parents d'élèves et les élèves du collège de GENLIS	
VI.	Autres éléments de diagnostic relevés par la coordination.....	Page 29
VII.	Description du Projet.....	Page 30
	1. Objectifs	
	2. Plan d'actions	
	3. Modalités de mise en œuvre	
VIII.	Moyens mobilisés.....	Page 48
	1. Moyens Humains	
	2. Locaux et autres moyens matériels	
IX.	Évaluation du projet.....	Page 52
	1. Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »	
	2. Méthode d'évaluation du projet par la structure	

I. Identification de la structure et du territoire

Nom de la structure :

Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr

Nom du gestionnaire :

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr
Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » : Monsieur ESPINOSA Patrice, Président

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Animateur qualifié concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : ROUPIOZ Tayeb
Fonction : Animateur jeunes
Téléphone : Adresse courriel : tayeb.roupioz@plainedijonnaise.fr

Responsable hiérarchique de l'animateur concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Le territoire :

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 2006, qui regroupe à présent 22 communes, au lieu de 25 précédemment, suite à la création de trois communes nouvelles. Cela représente 22 507 habitants, soit l'ensemble du canton de GENLIS, à l'exception de BRETENIERE et de MAGNY-SUR-TILLE.

Situées en milieu rural, les communes concernées sont :

AISEREY, BEIRE-LE-FORT, BESSEY-LES CITEAUX, CESSÉY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, ÉCHIGEY, FAUVERNEY, GENLIS, IZEURE, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAUT, LONGECOURT-EN-PLAINE, MARLIENS, PLUVET, ROUVRES-EN-PLAINE, TART, TART-LE-BAS, THOREY-EN-PLAINE, VARANGES.

La ville-centre de l'EPCI est GENLIS.

II. Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

1. Méthode de diagnostic

Afin de permettre une vision globale et large, les éléments présentés seront d'une part, liés au diagnostic statistique de la Convention Territoriale Globale (CTG) et, d'autre part, en lien avec l'analyse opérationnelle de l'équipe d'animation, y compris de la coordination jeunes.

Une partie des jeunes du territoire a également été sollicitée :

- lors des animations méridiennes menées au Collège Albert CAMUS à GENLIS,
- au travers d'un questionnaire distribué à tous les élèves du collège,
- au cours de plusieurs échanges dans la rue entre l'animateur et des groupes de jeunes plus âgés qui ne fréquentent pas la structure,
- lors des temps d'accueil avec les adhérents Espaces Jeunes dans les structures et en itinérance.

Les élèves du collège Albert Camus et les familles ont pu émettre un avis sur le rôle d'une structure au travers d'une enquête réalisée en partenariat avec l'établissement scolaire.

D'autres éléments ont été apportés par la Mission LOcale (MILO) située à GENLIS, par la Principale du Collège de GENLIS, ou encore dans le cadre du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) piloté par la ville de GENLIS.

2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire

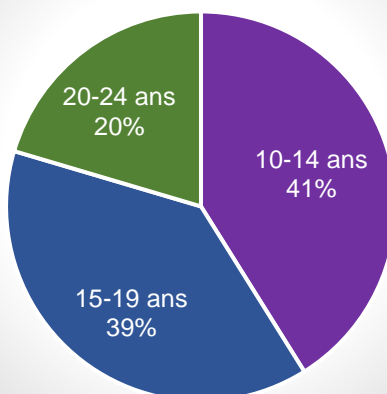
Dans le cadre de la CTG signée en 2020, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en 2016 a été réactualisée et présente les chiffres suivants :

Les 10/24 ans représentent 17 % de la population de la Plaine Dijonnaise soit 3 820 personnes.

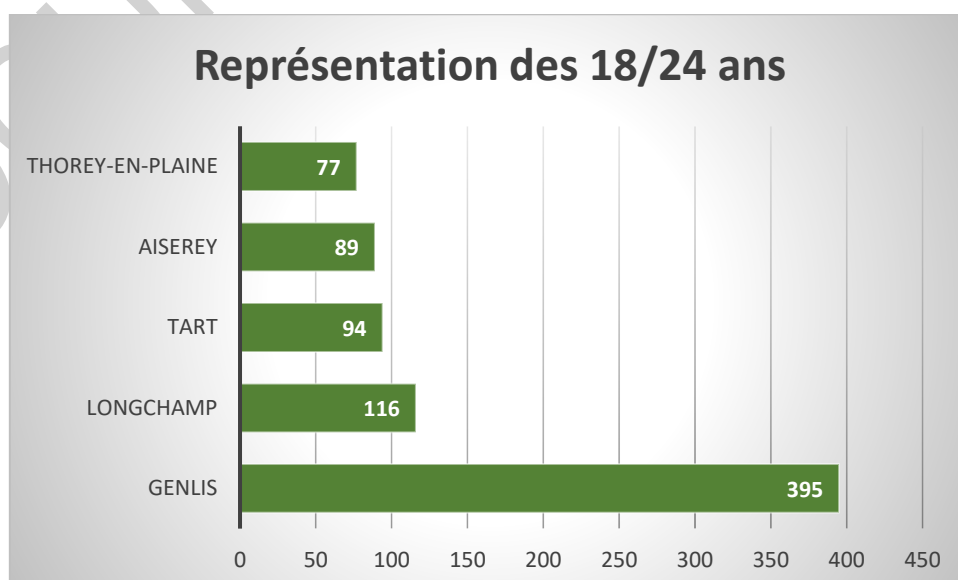
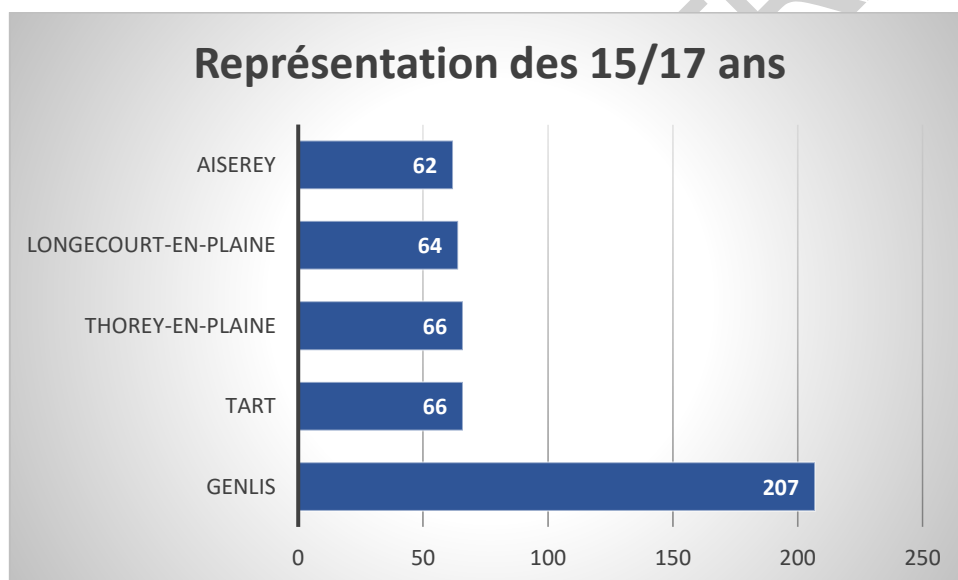
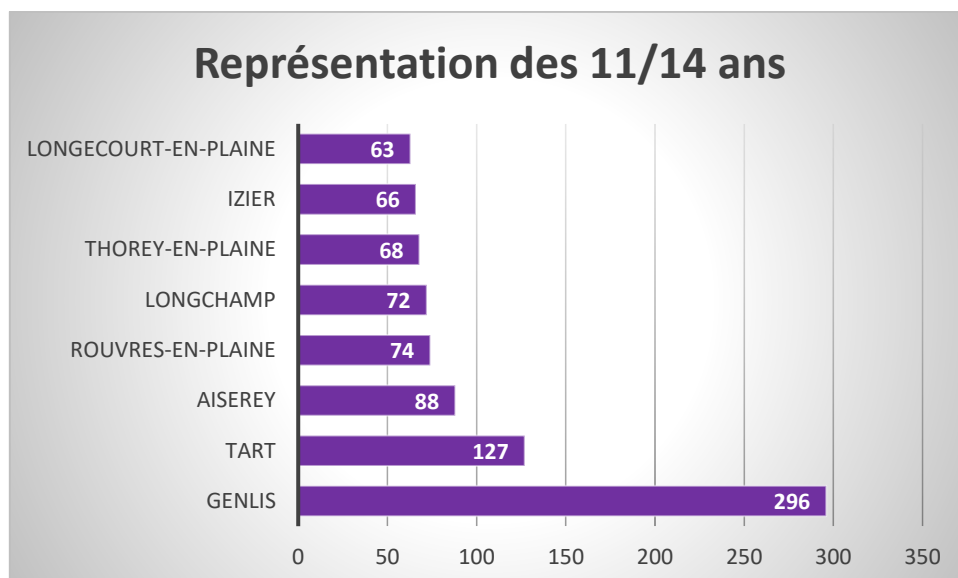
Les tranches d'âge sont ainsi réparties :

- 1 570 préadolescents âgés de 10-14 ans,
- 1 470 adolescents âgés de 15-19 ans,
- 780 jeunes adultes âgés de 20-24 ans.

Répartition du public par catégories d'âge



La répartition dans les communes du territoire où le nombre de jeunes est le plus important est présentée ci-dessous. (chiffres de 2016)



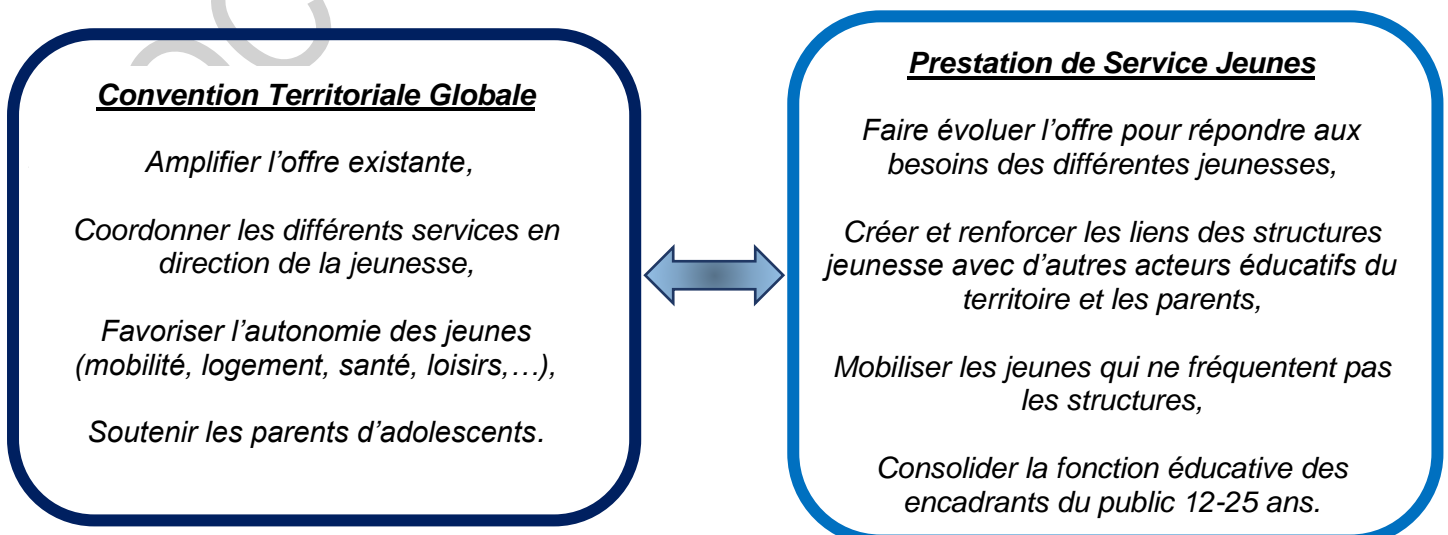
3. Caractéristiques observées lors du diagnostic CTG

- ↪ Le territoire connaît, à la fois, une forte proportion d'adolescents, mais également une faible proportion de jeunes ayant entre 18 et 25 ans. En effet, n'ayant pas de pôle universitaire sur le territoire, les jeunes le quittent afin de poursuivre leurs études ; essentiellement pour aller vers DIJON ;
- ↪ Les familles monoparentales sont majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans représentant 16% des enfants de 11-24 ans de la Plaine Dijonnaise. Ainsi, les mères seules avec un adolescent sont beaucoup plus représentées :
 - seulement 6% des moins de trois ans vivent avec un adulte isolé,
 - 13% ont entre 10 et 14 ans,
 - 15% ont entre 15 et 19 ans,
 - 20% ont entre 20 et 24 ans.
- ↪ A partir de 20 ans, une part importante des jeunes a quitté le foyer parental ;
- ↪ Les jeunes qui restent sur le territoire sont plus fréquemment des jeunes fragiles, notamment en matière de formation ou d'accès à l'emploi. Ces jeunes sont alors à la charge de leur famille ;
- ↪ Sur la Plaine Dijonnaise, environ 320 jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne sont, ni en emploi, ni en formation initiale, soit 13% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 13% sur la Côte-d'Or). La plupart de ces jeunes fragiles réside au sein de la Ville-Centre, à GENLIS ;
- ↪ Beaucoup plus de garçons sont en difficulté d'insertion : 11% des femmes de cette tranche d'âge sont dans cette situation, contre 15% des hommes. Il y a également un écart important concernant le niveau d'études : 47% de femmes ont un diplôme d'études supérieures contre seulement 29% d'hommes chez les 25/29ans.

4. Enjeux CTG

Il est essentiel de prendre en considération les besoins des différentes catégories afin de s'adapter aux différentes formes de jeunesses. Il semble donc nécessaire « d'attirer ou de maintenir » les jeunes actifs, voire les jeunes étudiants, mais également d'offrir des réponses aux jeunes fragiles.

Ainsi, les enjeux de la CTG à l'égard de l'adolescence et la jeunesse de 11 à 25 ans sont non seulement l'animation et les services en direction de l'adolescence et de la jeunesse, mais également le logement, la santé et le soutien à la parentalité ; plus particulièrement en direction des familles d'adolescents. Le projet PS Jeunes s'inscrit donc dans ce cadre et les actions proposées viseront à être en cohérence.



III. Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse

1. Politique jeunesse et instances de pilotage

La politique jeunesse regroupe l'ensemble des actions visant à l'accompagnement des parcours de jeunes vers l'autonomie, notamment par la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, la santé, mais aussi les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement, et ce, dans une perspective de réduction des inégalités. Favoriser cette autonomie implique d'agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours : indépendances financière et résidentielle, ainsi que la capacité à prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent.

Le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) 2018-2021 vise quatre axes dont celui de favoriser l'accès (à l'autonomie) des jeunes par l'écriture d'une politique jeunesse. La signature de la CTG en 2020 vient nourrir cette volonté en recherchant davantage de transversalité et de partenariat entre les différents acteurs de la jeunesse.

Les grandes lignes de cette politique jeunesse sont :

- De participer au développement personnel des jeunes,
- De favoriser leur engagement et leur mobilité,
- De favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle,
- De lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie,
- D'améliorer leurs conditions de vie.

2. Dispositifs et acteurs en faveur de la jeunesse

Diverses institutions participent à la mise en œuvre des objectifs précités :

- **La Mission LOcale (MILO)**

Sa vocation est d'accompagner les 16/25 ans dans leur insertion, notamment professionnelle. Elle propose également de les aider à résoudre leurs difficultés en termes de transport, de logement, de santé et d'orientation.

En 2020, 177 jeunes ont été reçus au moins 1 fois :

- La majeure partie, soit 90%, sont âgés entre 16 et 21 ans dont 30% de mineurs,
- La parité fille/garçon du public est observée,
- 96% sont en situation de célibat, 4% sont mariés ou pacsés,
- 84% habitent chez leurs parents,
- 60% n'ont aucun moyen de transport.

Les principaux leviers d'accompagnement mis en place sont :

- Le Parcours contractualisé d'ACcompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure pour permettre d'accéder à l'autonomie et à l'emploi,
- La Garantie jeunes qui s'adresse aux jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude « NEET » (anglicisme qui signifie « ni étudiant, ni employé, ni stagiaire »). Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi,
- Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi via Pôle Emploi (PPAE), qui permet de définir et d'actualiser un projet personnalisé d'accès à l'emploi.

- **Les associations sportives et culturelles**

Il a été recensé 53 associations sur le territoire : elles proposent un large panel d'activités à destination des jeunes âgés entre 11 et 25 ans. Un contact a été établi et un questionnaire de diagnostic a été proposé mais très peu de réponses ont été obtenues.

- **Les Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ)**

Un Conseil Municipal de Jeunes est une instance municipale où siègent des jeunes, créée par une délibération adoptée en conseil municipal. Il a essentiellement un rôle éducatif et consultatif. Les décisions prises par les jeunes n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal. Il en existe plusieurs actuellement sur le territoire, notamment à GENLIS, LONGECOURT-EN-PLAINE et ROUVRES-EN-PLAINE. Certains CMJ sont en cours de création sur d'autres communes.

- **L'Adosphère**

Située à DIJON, la Maison des Adolescents intervient sur tout le département grâce à des permanences. Le territoire de la Plaine Dijonnaise n'étant pas signataire d'un Contrat Local de Santé, il ne bénéficie actuellement pas de cette offre qui permet aux jeunes d'avoir une écoute et une aide par des professionnels de santé. Un lien a été fait avec le collège de GENLIS afin que des permanences ponctuelles provisoires puissent être mises en place.

3. Présentation des structures Espaces jeunes

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est en charge de la totalité de la compétence Enfance Jeunesse depuis septembre 2014. Elle propose une offre d'accueil à destination des 11/17 ans au sein de structures dénommées « Espaces Jeunes », déclarées sous l'agrément Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

- **La pédagogie**

Bien qu'elles dépendent des ALSH traditionnels, ces structures ont un projet pédagogique spécifique visant à permettre l'épanouissement personnel, favoriser la participation du public accueilli et à sensibiliser à l'écocitoyenneté.

La pédagogie est basée sur ces trois axes :

ÉPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU

- *Le plaisir de partager du temps ensemble,*
- *L'ouverture sur le monde,*
- *La stimulation de la curiosité,*
- *La découverte de techniques et pratiques variées,*
- *Le développement de l'estime de soi,*
- *L'accessibilité pour le plus grand nombre.*

PARTICIPATION/ IMPLICATION DES JEUNES

- *Envie, demande des jeunes,*
- *Proposition de l'animateur,*
- *Accompagnement de projet mené par les jeunes,*
- *Apprentissage par essai, erreur, Implication dans la vie locale ou de la structure.*

ÉCOCITOYENNETÉ

- *Les valeurs de respect d'autrui, de solidarité et de coopération,*
- *La prévention des comportements à risques,*
- *La stimulation de l'esprit critique et l'intelligence collective,*
- *La compréhension des enjeux du développement durable, Les bons gestes et obligations pour le respect de l'environnement, La découverte du processus démocratique.*

- **L'équipe**

L'équipe est composée d'une coordinatrice jeunes, titulaire du BPJEPS Animation Culturelle, et de deux référents, un pour chaque structure :

- une animatrice, titulaire du BAFA option accueil d'enfants en situation de handicap, avec vingt ans d'expérience à l'Espace Jeunes à AISEREY,
- un animateur, titulaire du BAFA option surveillant de baignade, en poste depuis 5 ans à l'Espace Jeunes à GENLIS.

Ce sont des agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale. Leur présence auprès du public s'inscrit donc de manière pérenne.

Actuellement, un animateur contractuel, stagiaire BAFA, complète cette équipe tout au long de l'année et des animateurs des accueils de loisirs 3/13 ans interviennent ponctuellement lors des vacances scolaires.

Leurs compétences sont complémentaires et variées dans divers domaines :

- activités sportives et jeux de plein air,
- activités artistiques et manuelles, ou encore numériques,
- jeux de société, jeux de rôles et grands jeux,
- sens de l'écoute et du dialogue,
- bonne connaissance des besoins du public adolescent.

- **Les lieux et conditions d'accueil**

Les lieux d'accueil sont situés au nord et au sud du territoire soit :

- dans un local indépendant situé 14 rue du Jura à AISEREY ,
- dans une salle au sein au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du Centre Social.

Les Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise accueillent tous les jeunes du territoire âgés entre 14 et 17 ans en accès libre, tout comme les extérieurs. Les jeunes âgés de 11 à 13 ans sont accueillis sous conditions : ils doivent être présents entre 15h et 17h, sauf accord parental exceptionnel.

L'accueil est gratuit. Seuls la carte d'adhésion et le dossier complet sont exigés. Le montant de l'adhésion s'élève à 15 euros pour les résidents du territoire et à 19 euros pour les extérieurs du territoire.

La majeure partie des activités mise en place est donc gratuite. Seules les sorties ou certaines activités (soirées, barbecues, ...) sont payantes selon une grille tarifaire votée par le Conseil Communautaire, qui ne tient compte, ni du quotient familial, ni du taux d'effort. Les tarifs sont toutefois proportionnels au coût réel de l'activité :

- *Tarif 1 : 1,00 € : Toute sortie hors du territoire communautaire et sans activité payante ; ou toute sortie inférieure à 3.00€ ;*
- *Tarif 2 : 3,00 € : Toute sortie hors du département et sans activité payante, ou toute sortie avec activité piscine, patinoire, cinéma ou repas local, et toute sortie avec activité inférieure à 8 € ;*
- *Tarif 3 : 6,00 € : Toute sortie avec activité comprise entre 8.01 € et 12 € ;*
- *Tarif 4 : 10,00 € : Toute sortie avec activité comprise entre 12.01 € et 17 € ;*
- *Tarif 5 : 15,00 € : Toute sortie avec activité comprise entre 17.01 € et 24 € ;*

- Tarif 6 : 24,00 € : Toute sortie avec activité comprise entre 24.01 € et 33 € ;

- Tarif 7 : 30,00 € : Toute sortie avec activité supérieure à 33.01 €, mais hors activités exceptionnelles, refacturées à prix coûtant.

Pour les séjours, le tarif comprend les frais d'activités, d'alimentation et d'hébergement à prix coûtant ; les frais de transport et la masse salariale sont pris en charge par la collectivité.

Les sommes dues sont facturées directement à la famille qui inscrit le jeune auprès du Centre de Facturation Unique (CFU).

En période scolaire

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 9 heures 30 hebdomadaires :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30,
- Le samedi de 13h30 à 18h00.

Les Espaces Jeunes sont ouverts durant les 36 semaines scolaires. Toutefois, ils sont fermés les samedis qui précèdent chaque période de vacances. Depuis 2017, deux journées pédagogiques sont organisées dans l'année, sur deux mercredis et l'ensemble des structures ferment leurs portes aux publics ces jours-là.

En période de vacances scolaires (petites et grandes)

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 25 heures hebdomadaires :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Cependant, les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées (sortie à la journée, soirées).

Les deux Espaces Jeunes sont ouverts durant chaque période de vacances à l'exception de la semaine de Noël, où une navette est organisée pour réunir les deux structures à GENLIS.

• **Les passerelles**

Afin de faciliter une transition optimale entre les accueils de loisirs 3/13 ans et les Espaces Jeunes il est proposé :

- une navette gratuite sur inscription entre l'ALSH traditionnel ouvert au sud du territoire et l'Espace jeunes à AISEREY, après le repas pendant les vacances scolaires,
- la possibilité de s'inscrire à la restauration périscolaire après le collège, les mercredis à GENLIS,
- l'intervention des animateurs jeunes auprès des 9/13 ans en ALSH les matins pendant les vacances d'été,
- des animations ponctuelles communes avec les 11/17 ans de l'Espace Jeunes et la tranche d'âge 9/13 ans de l'ALSH, pendant les vacances d'été.

• **L'accueil libre**

Chaque structure met en place un accueil libre pour les plus de 14 ans. Un animateur est à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets ou tout simplement leur donner des moyens de réaliser leurs envies (salle, matériel...).

- **La programmation**

Des plannings d'activités sont mis en ligne sur le site internet de la collectivité et décrivent le fonctionnement : ils présentent à la fois l'accueil libre où le groupe choisit ce qu'il veut faire et la force de proposition de l'équipe d'animation autour de jeux, d'activités artistiques, manuelles, culturelles et sportives. Il y a une sortie et une soirée par semaine, programmées selon les envies du groupe de jeunes.

Chaque année, des ateliers jeunes proposés par le Conseil Départemental sont mis en place : amélioration des compétences psychosociales, prévention numérique, etc.

Des séjours de vacances ou accessoires, construits avec une partie des adhérents sont proposés aux vacances d'hiver et d'été.

- **Les sorties et soirées**

Ces temps sont communs aux deux lieux d'accueil à présent ; ce qui a permis de créer du lien entre les jeunes du territoire qui fréquentent les structures à AISEREY et à GENLIS.

Il y a une sortie et une soirée par semaine durant les périodes de vacances. En période scolaire, il y a environ une sortie par cycle, selon les demandes. Les équipes essaient de proposer un juste équilibre entre les différents types de sorties ; cependant le public reste très sélectif et privilégie les sorties ludiques à sensation (Nigloland, Laserbowl, Aquaparc Isis, patinoire, trampoline park...). Les sorties baignades sont nombreuses durant l'été car la demande des jeunes est forte : piscine à GENLIS, Jurasplash, lac de MAGNY-SUR-TILLE.

Les sorties de plein air à caractère sportif sont proposées et plaisent également : escalade, vélo, kayak, accrobranche, bubblefoot, escal'arbre, géocaching, pêche. Bien que le public soit plus difficile à mobiliser pour ce type d'activités, des sorties culturelles ont été aussi organisées : Muséo parc d'Alésia, Festival Ludimania, Visite de la Karrière, cinéma et marché de Noël. Quelques sorties de détente sont aussi mises en place à la demande des jeunes (shopping, luge, ...).

Les soirées à thème sont variées, parfois choisies par les jeunes ou proposées par l'équipe : casino, chic and choc, karaoké, soirée dansante, barbecue... Elles durent de 18h30 à 22h30/23h00 en général.

- **Les expérimentations**

A titre expérimental, certaines actions ont été mises en place :

- Depuis novembre 2017, un créneau d'ouverture supplémentaire a été proposé sur le site à GENLIS, les vendredis soir de 17h00 à 19h30 pour les 11/13 ans et jusqu'à 21h30 pour les plus de 14 ans, afin de répondre au besoin des plus jeunes âgés d'avoir un temps d'accueil spécifique, plus adapté à leur emploi du temps. Une navette est proposée depuis l'Espace Jeunes à AISEREY,
- Depuis janvier 2019, des animations itinérantes dénommées « ADOMOUV' » sont organisées le samedi au sein de différentes communes pour rencontrer les jeunes du territoire,
- Depuis 2020, suite à la très faible fréquentation, des animateurs vont ponctuellement sur les lieux de fréquentation des jeunes pour discuter ou proposer une animation afin de mobiliser le public. Plusieurs groupes ont été rencontrés sur le stade à GENLIS ou encore au city à AISEREY.

- **Promeneur du Net (PDN)**

Depuis janvier 2021, une présence éducative en ligne est assurée grâce au dispositif « Promeneurs du Net ».

En premier lieu, une page Facebook *Espace Jeunes* avait été créée en 2017 mais n'a pas eu un grand succès : les limites de sécurité imposées sont restrictives et empêchent tout dialogue. Pourtant, il apparaît que ce sont d'échanges dont les jeunes ont le plus besoin. En parallèle, Facebook a été très rapidement concurrencé par d'autres réseaux qui permettent des échanges plus instantanés.

Durant la période de confinement au printemps 2020, de nombreux jeunes ont tenté d'entrer en contact avec l'animateur via les réseaux afin de garder du lien et une écoute. La situation actuelle des structures Espaces Jeunes, en lien avec la crise sanitaire, démontrent encore davantage que le lien virtuel est indispensable pour rester auprès de ce type de public.

Adhérer à ce dispositif permet donc de :

- Continuer à garder du lien avec les jeunes et, particulièrement les plus âgés qui quittent peu à peu les structures,
- Entretenir le lien créé avec les collégiens rencontrés lors des animations méridiennes du jeudi,
- Informer et dialoguer avec les jeunes adhérents en toutes circonstances,
- Être en contact avec d'autres jeunes du territoire, ou non, ainsi que de leurs parents,
- Promouvoir les actions à destination des jeunes,
- Faire de la prévention et assurer le rôle d'adulte bienveillant sur la toile,
- Bénéficier de formations gratuites et d'un réseau de professionnels pour échanger,
- Légitimer la présence de l'animateur sur les réseaux sociaux.

IV. Diagnostic des structures Espaces jeunes 11/17 ans

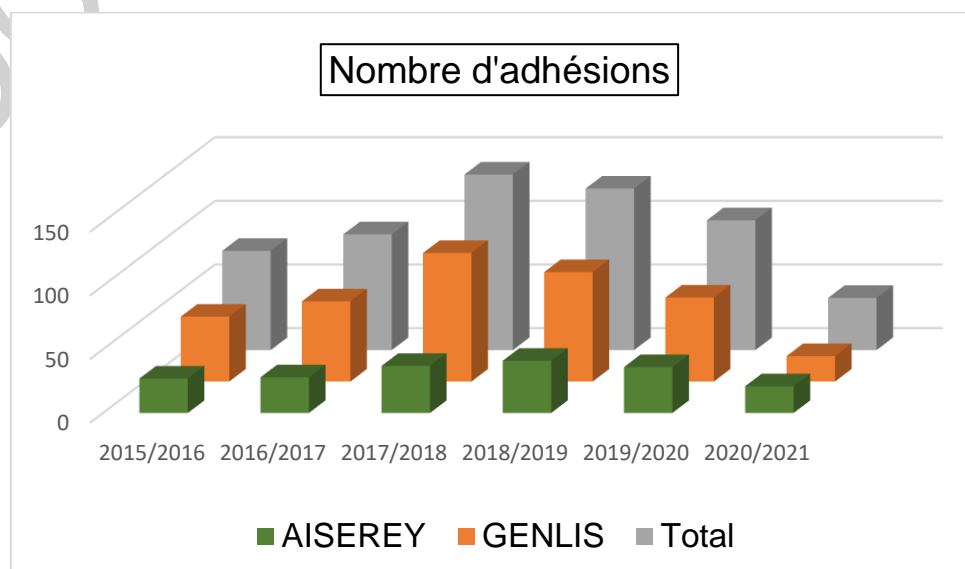
1. La fréquentation

Il est constaté qu'il y a une différence entre le nombre de dossiers (80) et le nombre de jeunes qui fréquentent les structures. En effet, seulement une vingtaine de jeunes viennent avec régularité :

- une partie des adhérents s'inscrit uniquement aux sorties et ne fréquente pas l'accueil régulièrement,
- une partie des jeunes ne fréquentent jamais les accueils ; l'adhésion a été prise par leurs parents lors de la constitution des dossiers annuelle de la fratrie pour l'ALSH.

• Adhésions

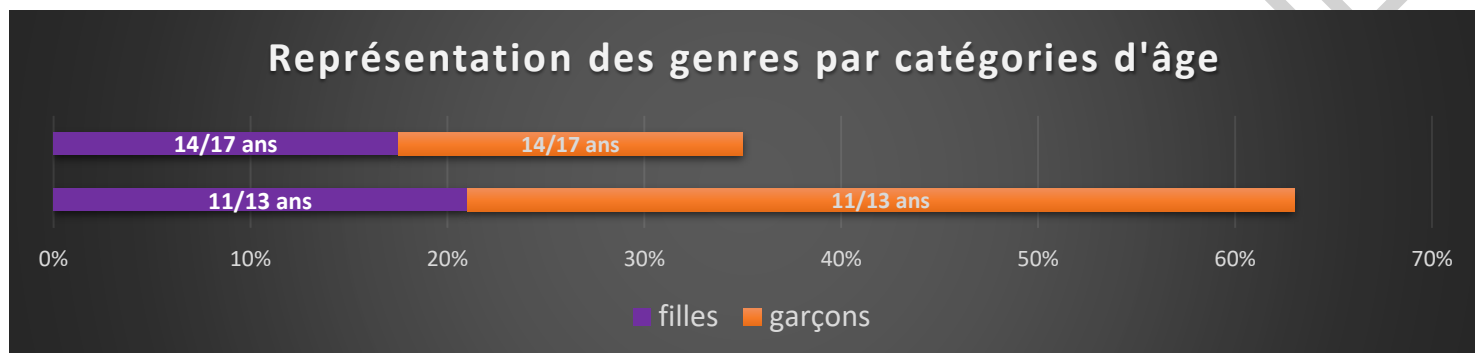
L'adhésion permet de fréquenter les deux Espaces Jeunes du territoire de la Plaine Dijonnaise pendant une année scolaire, entre septembre et août. En réalité, chaque jeune est lié à un site qu'il fréquente la plupart du temps ; ce qui permet de simplifier la prise en charge lors des sorties.



De 2015 à 2018, le nombre d'adhésion est stable, voire en hausse. En revanche, une nette diminution liée à la crise sanitaire est constatée à partir de 2020.

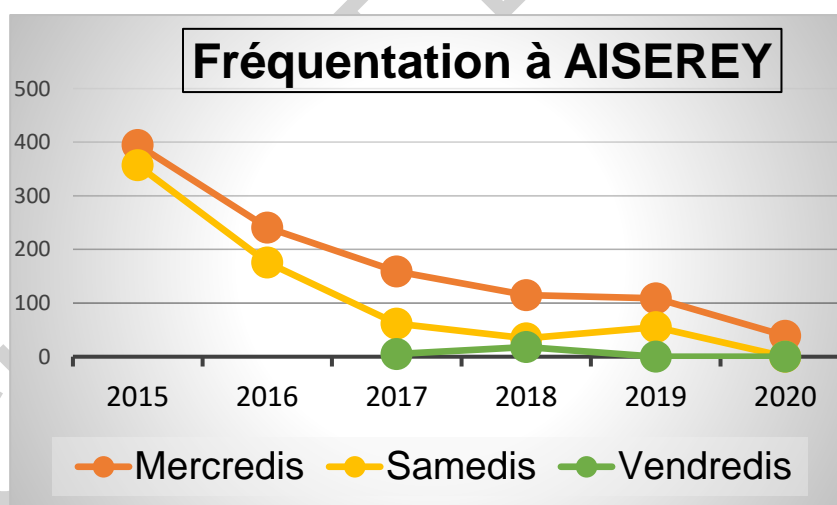
En 2019, environ 50% des adhérents résident principalement à AISEREY, GENLIS et TART. Ce sont les plus denses communes du territoire mais ce sont surtout historiquement des lieux d'implantation de structures jeunes. Les Espaces Jeunes mobilisent des adhérents provenant de 16 communes différentes sur les 22 communes du territoire. Il y a aussi quelques adhérents résidant hors territoire à AUBIGNY-EN-PLAINE, BRAZEY-EN-PLAINE, DIJON, PLUVET et SOIRANS.

63% des adhérents ont entre 11 et 13 ans, 37% sont âgés de 14 à 17 ans. Globalement, la parité filles/garçons représente 1/3 - 2/3. La présence des filles représente la moitié des présences du groupe d'âge 14/17 ans.



- **Présences au sein des structures Espaces Jeunes en période scolaire de 2015 à 2020**

L'historique et la localisation des deux structures Espaces Jeunes est très différente ; par conséquent l'analyse de la fréquentation est personnalisée en fonction de chaque lieu d'accueil.



Suite au transfert de la compétence Enfance Jeunesse à l'intercommunalité en 2014, la collectivité a souhaité harmoniser les fonctionnements des deux Espaces Jeunes. :

- Changement de créneaux d'ouverture :

L'Espace Jeunes situé à AISEREY, accueillait le public sensiblement sur les mêmes créneaux horaires, mais avait développé également des créneaux en soirée : les mardis de 17h à 19h, les vendredis de 17h à 19h et, plus spécifiquement pour les 14/17 ans, des créneaux les vendredis et samedis de 20h à 22h. La suppression de ces créneaux en soirée a impacté l'effectif qui a progressivement diminué à AISEREY : les plus âgés ont déserté la structure.

Malgré une tentative d'ouverture d'un nouveau créneau le vendredi soir entre novembre 2017 et décembre 2018, le public ne s'est pas mobilisé suffisamment. Une navette gratuite est proposée pour l'Espace jeunes à GENLIS, mais elle n'a jamais été utilisée car elle n'est pas adaptée à leur emploi du temps.

Entre 2016 et 2018, suite à la diminution de l'effectif et au manque de personnel encadrant, les structures sont régulièrement ouvertes en alternance le samedi et cela génère une certaine instabilité.

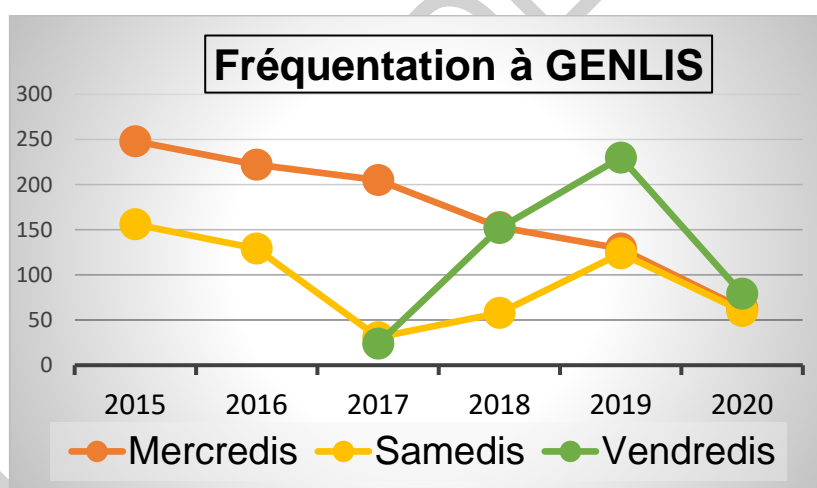
- Modification des conditions d'accès :

L'Espace jeunes à AISEREY proposait un accès en accueil libre dès 11 ans : ces conditions d'accès sont à présent réservées pour les plus de 14 ans. Les 11/13 ans doivent, quant à eux, rester dans la structure de 15h à 17h, sauf accord parental exceptionnel : aussi, cette contrainte a pu être un frein à la fréquentation habituelle.

- Changement partiel de l'équipe :

L'animateur responsable de la structure depuis une quinzaine d'années donnait une forte dynamique sportive : suite à son changement de poste, le public, essentiellement masculin autrefois, est beaucoup moins assidu, voire absent. Des animateurs contractuels, souvent peu expérimentés, se sont ensuite succédés à ce poste et il est difficile de créer du lien ainsi : la dimension affective existante entre un animateur et le public adolescent est très importante.

Grâce à l'animatrice en poste également depuis quinze ans, le renouvellement d'un public plus féminin s'est cependant opéré, ainsi que la fidélisation d'un groupe de jeunes résidant à TART. Ce nouveau groupe apprécie les activités communes avec les jeunes à GENLIS et fréquente les deux structures. Actuellement, le public est beaucoup plus jeune et moins régulier dans sa fréquentation : la plupart d'entre eux viennent de communes extérieures et sont donc davantage dépendants de leurs parents en termes de mobilité. De plus, la pratique de loisirs extrascolaires n'est pas toujours compatible avec le fonctionnement. La transition a été vécue difficilement par les jeunes et a engendré une perte de repères, qui a très nettement impacté la fréquentation. Le lieu a connu une perte de popularité localement, en particulier auprès des grands adolescents.



- Créneaux d'ouverture et conditions d'accès :

Le fonctionnement mis en œuvre en 2014 était similaire à celui de la structure à GENLIS : l'impact n'a donc pas été le même. Les créneaux d'ouverture en soirée n'existaient plus depuis plusieurs années et le public 14/17 ans était d'ailleurs très minoritaire.

Le créneau du samedi a toujours été moins prisé du public qui a, pour une partie, des obligations au sein d'associations sportives. Par ailleurs, entre 2016 et 2018, la rotation d'ouverture des structures le samedi, liée à une volonté de mutualisation et au manque de personnel ne permet pas de stabilité.

La mise en place de l'expérimentation ADO MOUV' en 2019 est significative et attire à nouveau des jeunes.

- Changement partiel de l'équipe :

La transition a été très progressive : avant d'occuper totalement le poste de coordinatrice jeunes, l'animatrice responsable, présente depuis plusieurs années, a pu accueillir et former le nouvel animateur durant deux ans. Il encadre le public de manière pérenne depuis septembre 2014. Le lien avec le public s'est ainsi inscrit davantage dans la durée et le renouvellement est plus aisé : les jeunes habitués grandissent et attirent d'autres

jeunes. Ainsi, les 14/17 ans sont devenus majoritaires depuis 2017 alors qu'ils étaient très peu représentés en 2014. Une fidélisation a donc pu être observée et un petit noyau de jeunes était présent de 2014 à 2019.

Des points communs aux deux structures :

Le public 11/13 ans est moins assidu et la fréquentation est irrégulière d'une année à l'autre. Le renouvellement du public reste complexe car de nombreux facteurs entrent en compte : les affinités, la mobilité, la charge d'emploi du temps, le lien avec l'animateur,...

- **Bilan des expérimentations : Accueil du vendredi soir et ADO MOUV'**

- Accueil du vendredi soir

Après le constat d'une baisse d'effectif importante et d'une désertion des 2 structures les samedis, une nouvelle expérimentation a été mise en œuvre à partir de novembre 2017. En effet, le public qui grandit, a réellement besoin de créneaux et d'une approche spécifiques pour continuer fréquenter la structure. Ainsi, un créneau d'ouverture a été proposé tout d'abord en alternance à AISEREY et GENLIS les vendredis soirs de 17h à 19h30 pour tous et de 19h30 à 21h30 pour les 14/17 ans uniquement.

A AISEREY, de septembre à décembre 2018 aucune présence n'a été enregistrée et le créneau d'accueil a été remplacé par une navette pour la structure à GENLIS qui n'a jamais été utilisée.

A GENLIS, le public a d'ailleurs réagi favorablement : le créneau du vendredi soir répond à leurs attentes. Malheureusement, la crise sanitaire a réellement brisé cette dynamique en 2020.

→ **Ce créneau d'accueil en soirée répond à un réel besoin des plus âgés et doit être maintenu,**

→ **De nouveaux créneaux d'accueil en soirée pourraient être expérimentés.**



- ADO MOUV' : animation itinérante à travers le territoire

Agir avec tous les jeunes du territoire en recherchant une réelle mixité sociale nécessite d'aller à leur rencontre au sein des communes. Aussi, décentraliser certaines activités au cœur-même des communes du territoire donne une autre dimension au rayonnement des Espaces Jeunes. Ces animations à destination des 11/13 ans et des 14/17 ans, ont pour but de permettre à tous les jeunes du territoire d'avoir accès à des loisirs de proximité.

En janvier 2019, il a donc été expérimenté de délocaliser l'action de l'équipe d'animation et de proposer des activités ludiques afin de faciliter le contact avec le public au sein de différentes communes du territoire.

Une intervention unique semblant être dénuée d'intérêt pédagogique et compliquée à mettre en œuvre en termes de communication, il est donc proposé un cycle de séances au sein d'une commune cible où il sera possible d'occuper une salle le samedi en alternance entre le nord et le sud du territoire.

Afin de promouvoir un maximum cette nouvelle action, ces activités s'adressent dans un premier temps aux jeunes, adhérents ou non.

Toutes les communes du territoire ont été contactées :

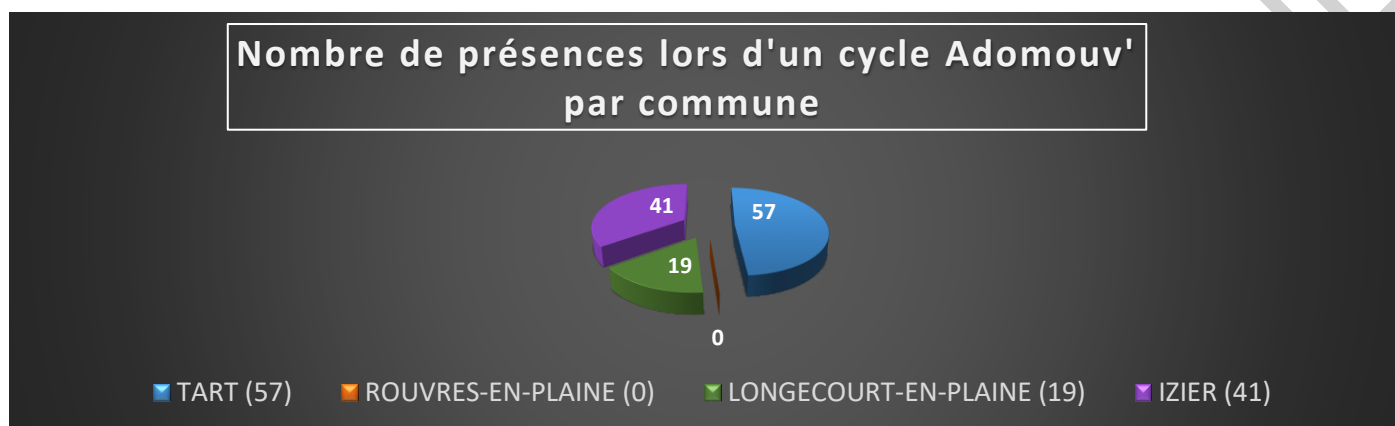
- soit pour annoncer la mise en œuvre de l'action dans les communes où nous disposons de locaux (LONGCHAMP, ROUVRES-EN-PLAINE, TART),
- soit pour solliciter une mise à disposition de locaux le samedi après-midi.

Les communes de FAUVERNEY, IZIER, LONGECOURT-EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE ont répondu favorablement. Pour d'autres communes qui louent leur salle des fêtes les week-ends, il n'est pas possible d'accueillir l'Espace Jeunes le samedi. Certaines communes sont très intéressées mais ne disposent pas de locaux. Aux beaux jours, les animations itinérantes peuvent avoir lieu sur les terrains de sports municipaux pour ces communes.

Ainsi, durant une période de 5 à 6 semaines, l'Espace jeunes devient itinérant le samedi après-midi et les jeunes présents à AISEREY et GENLIS sont transportés au sein d'une commune du territoire où le public 11/17 ans est accueilli de 14h00 à 17h00.

Lorsqu'un lien s'est créé avec un groupe de jeunes au sein d'une commune et qu'ils souhaitent devenir adhérents Espaces Jeunes, une navette sur inscription est proposée pour répondre à leur envie de continuer à participer aux actions de la structure. Il ne s'agit pas de proposer un transport à la demande, service qui existe déjà sur le territoire, dénommé MOBIPLAINE.

Ces navettes ont été très peu utilisées car la démarche d'adhésion n'a pas été effectuée et la promotion de ces navettes est restée discrète.



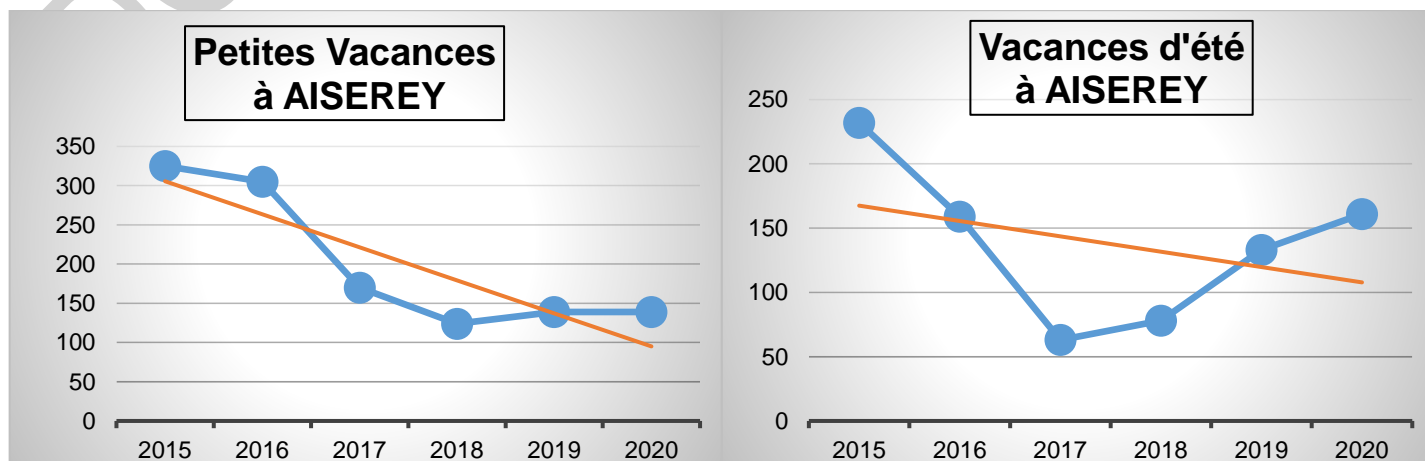
Le bilan ADO MOUV' est plutôt positif et certains leviers contribuent à la réussite de l'action tels :

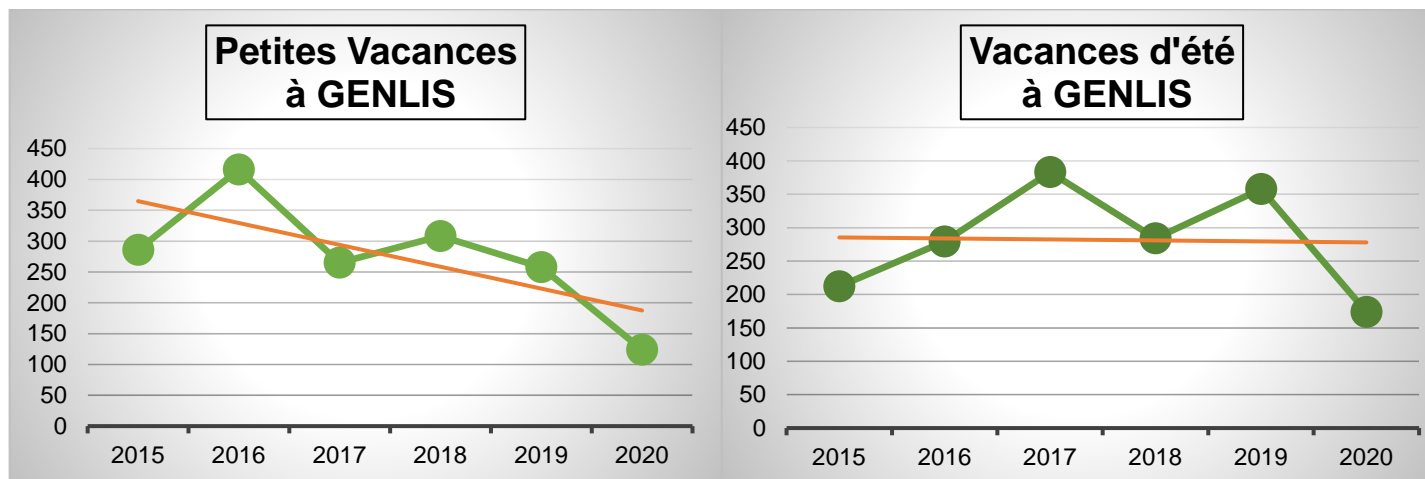
- ⇒ La connaissance de jeunes résidents avant de mener l'action,
- ⇒ L'appui de la commune pour la promotion de l'action est efficace et essentiel,
- ⇒ Selon les lieux, la visibilité est indispensable et il est nécessaire d'investir dans une signalétique attractive (type drapeaux avec logo).

Certains freins existent cependant :

- ⇒ Le manque de lien établi avec les jeunes de ces communes au collège,
- ⇒ La réticence des jeunes à entrer et à participer,
- ⇒ Les locaux parfois inadaptés ou inexistant.

- **Présences par site d'accueil par période extrascolaire de 2015 à 2020**





Jusqu'en 2018, les structures étaient fermées la première quinzaine d'août. Une navette entre AISEREY et GENLIS est à présent organisée pour maintenir une possibilité d'accueil durant cette période ainsi que durant la période de Noël. L'impact de la crise sanitaire est particulièrement observé durant les vacances d'été 2020 à GENLIS.

Selon les créneaux d'ouverture, le public accueilli n'est pas le même : les 11/13 ans sont davantage présents durant les vacances scolaires et ne fréquentent pas la structure à d'autres moments. Certains, peu nombreux, participent exclusivement aux sorties qui ont lieu une fois par semaine pendant les vacances scolaires.

D'autre part, il est constaté que la plupart des activités extérieures sans prestations programmées à l'avance sont régulièrement annulées en raison du manque d'effectif. L'inscription 48h heures à l'avance est relativement respectée lorsqu'il s'agit de sortie de loisirs avec prestations dont le public adolescent est friand ; en revanche de simples sorties de plein air sont moins prisées car elles résultent davantage d'envie spontanée en fonction du groupe, de la météo, de la période.

Par conséquent, les jeunes adhérents deviennent consommateurs de sorties à prestations et ne découvrent pas forcément toutes les autres propositions de sorties de l'équipe d'animation. Il semblerait intéressant de pouvoir emmener le groupe de jeunes pratiquer des activités extérieures sans prestataire sans inscription obligatoire, avec l'accord des représentants légaux, et sans supplément tarifaire d'un euro.

2. Les Projets

D'une manière générale, un manque d'engagement de la part des jeunes rend la menée de projet difficile. En revanche, divers projets ont tout de même pu aboutir :

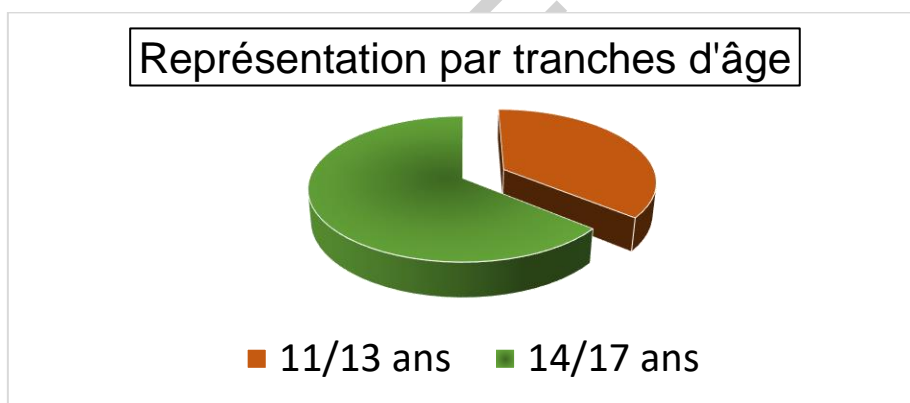
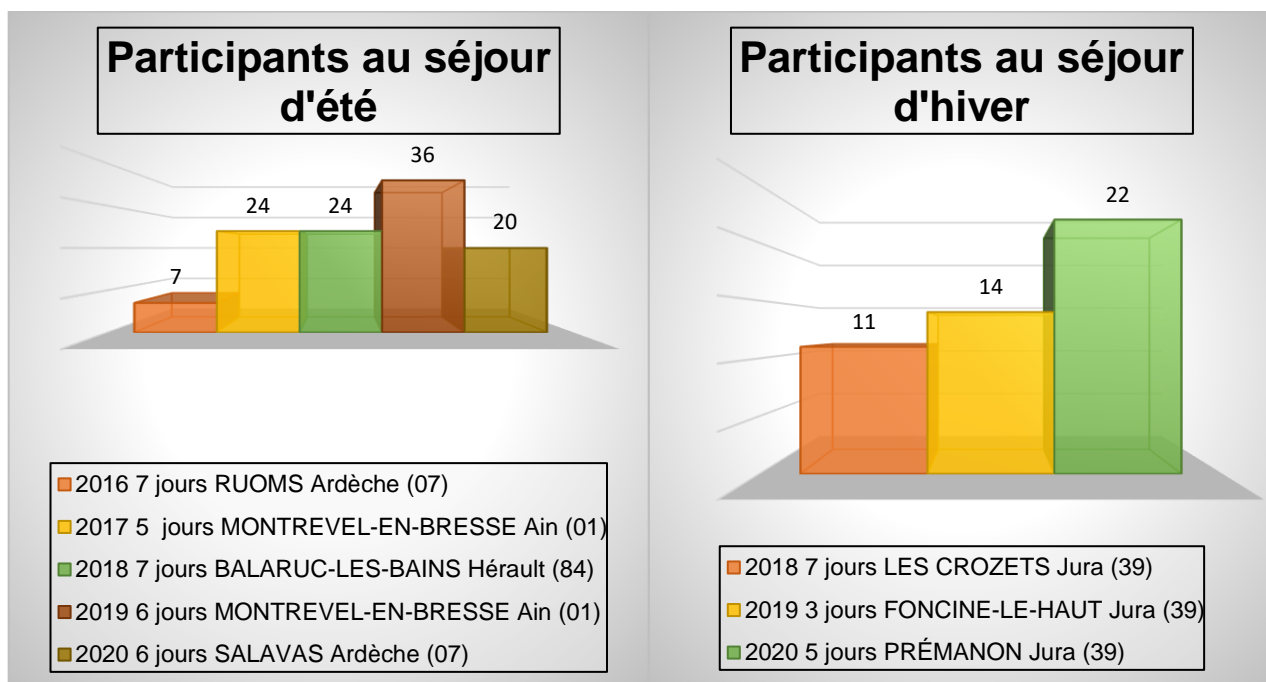
- **Les projets de séjours**

Les jeunes adhérents s'investissent particulièrement dans la construction de séjours d'été et d'hiver : cela attire les plus de 14 ans qui se mobilisent toujours sur ce type de projet. Ils choisissent, en concertation avec les animateurs, leur mode d'hébergement et leur programme d'activités. Les jeunes s'impliquent également dans la préparation logistique du séjour (préparation de malles, montage de campement, etc...) :

- En 2018, un groupe de jeunes 15/17 ans, habitués des séjours, a souhaité partir en semi-autonomie, a présenté un projet pour cela et a obtenu un financement « Bourse Jeunes »,
- En 2019, ils ont réussi à auto-financer une activité du séjour, grâce à la collecte de papiers et journaux,
- En 2020, malgré le confinement lié à la crise sanitaire, 20 jeunes ont répondu à un questionnaire en ligne pour construire le séjour d'été.

L'offre évolue en fonction de leur avis et de la demande : en 2019, le séjour de vacances, initialement prévu pour 24 jeunes, a été un succès avec 36 demandes d'inscription. La Collectivité a donc fait le choix d'élargir le nombre de places et d'encadrants afin que tous puissent partir.

Nombre de participants aux séjours et tranche d'âge entre 2015 et 2020 :



→ L'élaboration des séjours est un levier favorisant la participation active des jeunes.

- **Un projet de sensibilisation au recyclage et d'auto-financement**

Après une visite du site PAPREC-BOURGOGNE, les jeunes étaient invités à développer des stratégies pour récupérer magazines, papiers, journaux, les collecter et les déposer à l'entreprise pour être recyclés. En contrepartie, la PAPREC verse une somme symbolique pour l'achat de la matière première.

Cette action PAPREC a été difficile à mettre en place mais a pris une bonne ampleur au fil du temps : les jeunes étaient impliqués et motivés tout le long de l'année et 3,3 tonnes de papier ont été recyclées pour une somme de 217 euros.

Une vingtaine de jeunes y ont participé, ainsi que leurs parents parfois, et ont ainsi auto-financé une activité du séjour d'été pour tout le groupe.

- **Un projet de soirées organisées par les jeunes pour leurs parents**

A l'initiative d'une animatrice stagiaire BPJEPS, ce projet de Soirées Parents/Ados a tout d'abord connu quelques réticences de la part des jeunes. L'animatrice et l'équipe ont su les convaincre et les amener à s'investir dans l'organisation de soirées à thème : Top chef, Escape Game Harry Potter.

Cette action innovante a été un succès avec 8 à 15 participants à chaque fois et a enthousiasmé les familles et les jeunes en permettant aux parents de découvrir l'univers Espace Jeunes et partager un temps convivial avec les animateurs et leurs enfants.

- **Une participation active à la manifestation intercommunale « PLAINE EN FÊTE »**

Pendant cette manifestation, un noyau de 9 jeunes s'est investi dans différentes activités (maquillage pour les enfants, stand foot, mascottes, pop-corn...) aux côtés des équipes d'animation des Accueils de Loisirs, du Centre Social et des Relais Petite Enfance. Ils ont été acteurs de la vie locale le temps d'un après-midi et s'étaient préparés pour cela.

- **Une animation pour la Fête du jeu avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise**

Un groupe de jeunes a créé et animé un Escape Game spécialement pour les familles à l'occasion de la Fête du jeu organisée par le Centre Social. Leurs parents avaient testé le jeu la veille, lors d'une soirée parent-ados, et ce fut un succès le jour J.

→ **Chacun de ces projets permet l'implication de chacun et répond au besoin de valoriser l'engagement des jeunes.**

- **Association Junior**

Plusieurs présentations du dispositif Association Junior ont été faites de 2015 à 2020 auprès des jeunes et également de leurs parents. Malgré un élan des jeunes parfois, aucune tentative de création d'association n'a abouti. Les parents étaient réticents à ce type d'engagement au sein d'un bureau associatif, considérant que leurs enfants ont déjà beaucoup de charges et d'engagements à l'extérieur (l'école, les devoirs, les loisirs sportifs ou culturels, le passage d'un diplôme).

Un atelier Jeunes subventionné par le Département, intitulé « Junior Association », sera mené par un intervenant de la Ligue de l'Enseignement durant les vacances de Toussaint 2021.

→ **Ce dispositif doit continuer à être promu auprès du public car il constitue un véritable levier pour favoriser l'autonomie.**

3. Analyse par l'équipe d'animation

La raison d'être des structures jeunes se voudrait éloignée d'un simple mode de garde alternatif ou encore d'une compilation de loisirs de consommation : il est donc précisé dans le projet pédagogique que ces structures doivent être des lieux ressources permettant aux jeunes d'exprimer et de mettre en place leurs idées ainsi que d'être accompagnés dans leurs projets.

Pour autant il est constaté que :

- La perception des lieux par le public n'est pas en cohérence avec ces principes,
- La fréquentation du public jeune est de plus en plus faible et le renouvellement du public peine à s'opérer,
- Le public s'investit peu dans des projets, à l'exception de la construction des séjours,
- Le public est très jeune et souvent présent par la volonté des parents.

Plusieurs points d'analyse ont pu être identifiés par l'équipe d'animation :

- a) Les conditions d'accueil plus restrictives des 11/13 ans paraissent être une problématique dans l'accès aux structures : l'Espace Jeunes à AISEREY connaît une significative baisse d'effectif depuis la mise en place de ce fonctionnement à la reprise de la compétence en 2014. Ce point est souvent évoqué par les jeunes rencontrés au collège de GENLIS. Dès l'entrée en sixième, le pré-adolescent aspire à davantage d'autonomie et de liberté : il peut se déplacer seul pour se rendre au collège ou encore à ses activités de loisirs ou avec ses pairs. L'obligation de présence dans la structure de 15h00 à 17h00 pour les 11/13 ans est parfois un frein à leur fréquentation car elle est souvent incompatible avec la pratique d'activités sportives ou culturelles annexes les mercredis et samedi. Cette modalité est cependant rassurante pour certains parents qui trouvent là un nouveau mode de garde alternatif pour leur enfant, en s'acquittant uniquement d'une adhésion annuelle.

→ **Un accueil libre avec des modalités spécifiques définies entre l'équipe d'animation et les représentants légaux semblerait plus pertinent : il permettrait de consolider la relation de confiance entre les parents et le préadolescent tout en créant une dynamique dans la relation entre l'équipe et les familles. A l'instar du collège où les familles ont le choix entre différents régimes de sorties adaptés à leur situation et à la maturité de leur enfant, il peut être intéressant de proposer différentes formules d'accueil et par conséquent, une certaine souplesse.**

- b) En règle générale, il est difficile pour le public accueilli de s'engager et de mener des projets sur le long terme. La plupart viennent régulièrement au sein des Espaces jeunes pour se retrouver et se détendre, sans avoir envie de développer des projets précis. Il faut beaucoup de persévérance à l'équipe pour amener le public à pratiquer des activités, même anodines. D'autres encore, très occupés par leurs activités associatives, ne sont présents que pour participer aux activités spéciales et sorties attractives. La temporalité des jeunes n'est pas toujours en adéquation avec un fonctionnement de la Collectivité, basé sur l'anticipation pour le confort de tous les services. D'un point de vue psychologique, les adolescents vivent dans l'instant présent et leurs envies y sont particulièrement liées. Ils ont, selon leur maturité, beaucoup de difficultés à se projeter dans un avenir lointain. Bien qu'ils soient davantage autonomes, les jeunes ne maîtrisent absolument pas leur emploi du temps qui est lié au rythme de vie familial ; par conséquent leur présence dans la structure se décide davantage au jour le jour. De plus, actuellement, les jeunes vivent dans une société de consommation caractérisée par un rythme effréné, une mouvance permanente des modes et une instantanéité liée au monde virtuel ; ce qui ne favorise pas leur adhésion à un système d'anticipation de grande ampleur. Si les jeunes savent que l'équipe d'animation est à leur écoute, ils connaissent également toutes les contraintes qui repousseront la mise en place de leurs idées à un avenir lointain et cela limite, peu à peu, l'expression spontanée. Ainsi, ils perdent l'habitude de soumettre leurs envies et s'organisent ensemble au-dehors car ils sont conscients de l'incapacité des Espaces Jeunes à répondre à leur demande à court terme. Il est question ici de demandes d'activités basiques telles faire une sortie à DIJON, préparer un goûter, ou organiser un tournoi de tchoukball qui nécessitent à l'heure actuelle un délai important lié aux procédures.

→ **Cela impacte donc clairement l'expression de projets plus ambitieux et les adolescents ont une perception des structures davantage proche d'un accueil de loisirs traditionnel, trop cadré par un planning, plutôt que d'un lieu où il est possible de concrétiser des projets.**

- c) La mobilité du public est limitée du fait de leur jeune âge ; pour autant, le service de transport à la demande MOBIPLAINE, est très peu utilisé par les jeunes pour venir au sein des structures. Cela s'explique, en partie, par le fait que les jeunes sont, en règle générale, attachés à leur territoire proche, soit leur commune de résidence, et surtout, à leurs groupes d'amis. Aussi, ils préfèrent davantage participer à des animations de proximité avec ce groupe plutôt que de se déplacer au sein d'une structure où ils ne connaissent pas forcément les personnes qui la fréquentent.

→ **Les animations en direction de la jeunesse ont besoin d'être déployés sur l'ensemble du territoire.**

- d) L'implantation du lieu d'accueil à GENLIS semble être devenu un frein à sa popularité. En effet, à GENLIS, la structure Espace Jeunes actuelle est implantée au sein de l'Accueil de Loisirs et du Centre

Social. Ce type de public, en particulier les plus âgés, aspire à davantage d'indépendance ainsi qu'à une certaine forme de distanciation avec ce lieu lié davantage à l'enfance et la petite enfance.

→ **L'Espace Jeunes a besoin d'une identité forte pour le rendre populaire auprès des adolescents. La structure doit être accessible facilement et sa localisation est un élément très important.**

Le lieu doit être dédié à l'accueil de ce public et ils doivent se l'approprier comme étant « leur » espace : la salle Ados est, depuis plusieurs années, également utilisée par tout type de public (enfants, adultes) afin d'optimiser l'occupation de la salle et répondre aux besoins de tous les services.

→ **Bien que le lieu soit un réel atout pour une passerelle entre l'Accueil de Loisirs et l'Espace jeunes, l'environnement général de la salle ne permet pas aux jeunes d'être uniquement entre pairs.**

- e) La communication des actions envers le public n'est pas assez adaptée à ce public : les jeunes ont besoin de visuels très attrayants et surtout actuels. Cela influe sur leur perception des structures. Les informations sur le site internet ne sont pas assez dissociées de celles concernant l'Accueil de Loisirs et le chemin pour y accéder est particulièrement long. A GENLIS, la signalétique du lieu est presque inexistante et peu visible.

→ **Mobiliser le public adolescent nécessite une communication dédiée, accessible, régulière et attractive, qui est indissociable du travail de rencontre réalisé par l'animateur.**

4. Les relations avec les partenaires

- **Les autres structures jeunesse**

La création d'un réseau d'animateurs jeunes a été tenté avec des structures jeunesse situées à proximité. Malheureusement, cela n'a pu aboutir suite aux impératifs des structures intéressées initialement : modifications de rythme scolaire à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, transferts de compétences à l'intercommunalité pour AUXONNE et PONTAILLER-SUR-SAÔNE.

Une volonté de participer aux échanges entre professionnels de la jeunesse organisés par l'ADOSPHERE a été manifestée ; cependant ces temps s'adressaient uniquement aux professionnels des structures de DIJON.

Chaque année, il est proposé à d'autres structures de jeunes de proximité de participer à des activités communes type tournois sportifs.

Tournoi ÉNERJEUNES

Ce projet proposé par un animateur contractuel (niveau BPJEPS) visait à rassembler des groupes de jeunes de divers horizons (rural et urbain) autour de différents sports afin de favoriser l'interconnaissance et diminuer les a priori et les clichés. Cette idée a été présentée pour répondre à l'appel à projet Valeurs de la République de la Caisse d'Allocations Familiales. Suite au départ de l'animateur à l'initiative du projet avant sa réalisation, l'équipe a mis en œuvre une seule rencontre en février 2020, permettant aux Espaces Jeunes d'AUXONNE, de MIREBEAU-SUR-BÈZE, de PONTAILLER-SUR-SAÔNE de rencontrer les Espaces jeunes de la Plaine Dijonnaise. Ce temps a malheureusement dû être organisé à un autre moment avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) des Grésilles à DIJON, en raison d'une erreur de calendrier. Les rythmes et les procédures de chaque entité sont complexes à synchroniser. La MJC des Grésilles est un partenaire qui souhaiterait solliciter davantage les Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise mais la nécessité d'anticipation ne permet pas de répondre présents aux diverses invitations.

→ **Une structure de jeunes a besoin de souplesse pour s'adapter au rythme d'autres partenaires.**

→ **Un manque de relations entre professionnels de la jeunesse existe réellement en milieu rural.**

- **Les établissements scolaires**

Ecoles élémentaires

Chaque année, une demande d'intervention pour présenter les structures jeunes aux classes de CM2 en fin d'année scolaire, est faite auprès des écoles élémentaires du territoire. Quelques-unes acceptent et une présentation orale a lieu avec une distribution de plaquettes.

→ **Une présentation au sein des structures Espaces jeunes pourrait être plus efficace avec la participation de la classe de CM à une animation pour établir un meilleur contact avec les animateurs.**

Collèges

Depuis quatre ans, il existe un partenariat avec le collège Albert Camus à GENLIS qui accueille une partie des jeunes du territoire, résidents au sein des communes de BEIRE-LE-FORT, CESSY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, GENLIS, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAULT, MARLIENS, PLUVET et VARANGES.

Il est proposé de rencontrer les élèves grâce à des supports ludiques, animés de manière hebdomadaire sur le temps méridien, chaque du jeudi de 11h15 à 13h45. Deux séances d'animation sont proposées. Les supports d'activités varient en fonction des projets d'animation de cycle en cycle. Certains projets répondent parfois à une demande particulière du collège mais sont généralement proposés par les animateurs. Ces temps ont beaucoup de succès auprès des collégiens. Danses, jeu de coopération, tir au laser, modelage fimo, jeux de bois, jonglerie sont proposés ainsi que des projets en lien avec la prévention tels un court-métrage contre la discrimination, un livret de sensibilisation au gaspillage alimentaire. Entre 30 et 40 collégiens en moyenne participent chaque jeudi : ils souhaitent particulièrement jouer au loup-garou de Thiercelieux et l'animent même en autonomie lorsque d'autres ateliers sont proposés. L'avantage de ce jeu est qu'il permet d'animer un grand nombre d'élèves ; ce qui n'est pas toujours possible avec d'autres supports.

De l'affichage et de la communication orale sur les activités des Espaces Jeunes, sont mis en œuvre chaque semaine.

Une autre partie des jeunes du territoires est scolarisée dans d'autres établissements :

- Les élèves résidents à AISEREY, BESSEY-LES CITEAUX, ÉCHIGEY, IZEURE et TART sont scolarisés au collège Georges BRASSENS de BRAZEY-EN-PLAINE,
- Les élèves résidents à IZIER sont scolarisés au collège Camille CLAUDEL à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR,
- Le collège Roland DORGELES de LONGVIC accueille les élèves résidents à FAUVERNEY, LONGECOURT-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE.

Ces établissements ont été contactés en 2019 pour une demande d'autorisation à diffuser de l'information mais aucune suite n'a été donnée de leur part.

Il y a un réel manque d'éléments sur les attentes et besoins des jeunes au sud du territoire et il est difficile d'entrer en contact avec eux. La présence au collège de GENLIS depuis plusieurs années facilite le travail de l'animateur lorsqu'il souhaite aborder des jeunes dans la rue.

→ **Le lien avec les élèves facilite le contact « hors les murs »,**

→ **Des interventions, notamment au collège de BRAZEY-EN-PLAINE qui accueille une grande partie des jeunes qui résident au sud du territoire, pourraient permettre de créer du lien.**

Lycées

Le lycée Henri MOISAND, lycée des métiers de la céramique, est situé sur le territoire à LONGCHAMP. L'établissement de secteur est le lycée PRIEUR de la CÔTE D'OR à AUXONNE ; cependant de nombreux jeunes poursuivent leurs études à DIJON, selon les spécialités choisies.

→ Ce sont des lieux pertinents pour diffuser de l'information sur les différents dispositifs en faveur de la jeunesse.

- **Le soutien à la parentalité avec le Centre Social**

L'atelier parentalité de la CTG a relevé l'importance d'actions de soutien aux parents d'adolescents sur différentes thématiques, en particulier celle de la prévention de l'utilisation des écrans.

→ Une fiche-action en partenariat avec le Centre Social et le Collège a été rédigée et l'évènement est prévu pour janvier 2022.

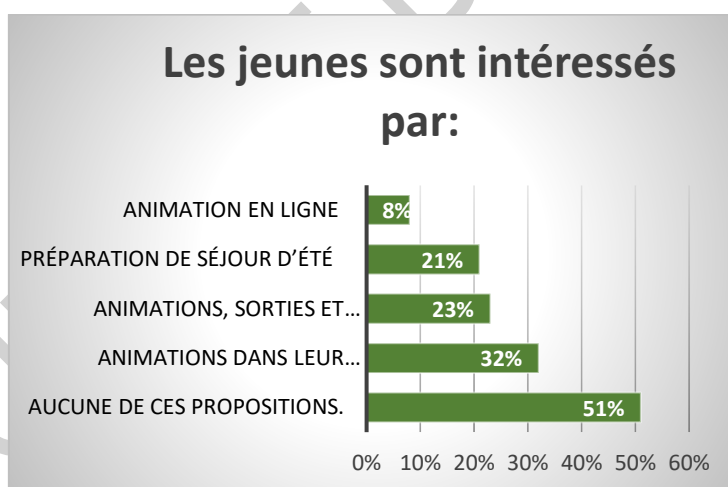
V. Diagnostic auprès des jeunes et des familles

1. Au sein du collège de GENLIS auprès des 11/14 ans

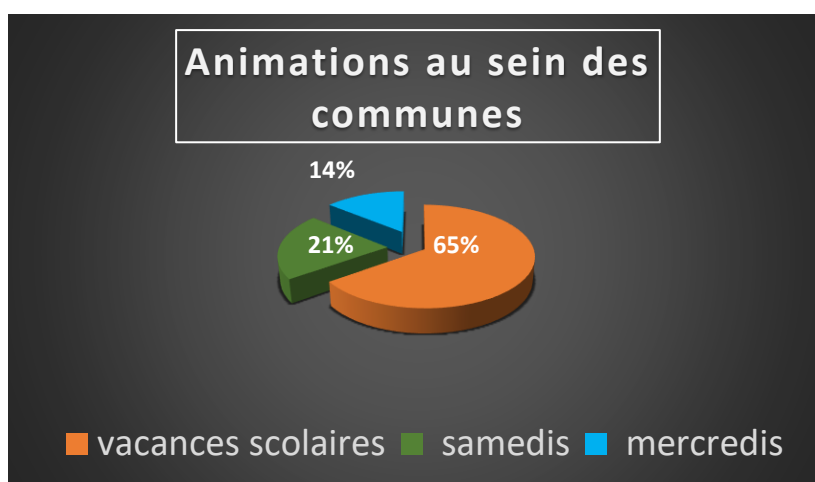
Au cours du premier trimestre 2020, un questionnaire a été réalisé et diffusé auprès des collégiens scolarisés à l'établissement Albert CAMUS à GENLIS. Les objectifs étaient de mieux de cerner leurs besoins et leurs attentes : mesurer leur intérêt pour ce type d'accueil, d'avoir leur avis sur l'Espace Jeunes et les différentes actions menées, et évaluer la pertinence des créneaux d'accueil, du lieu, du programme et des modes d'informations. Il s'agissait également de connaître les raisons pour lesquelles ils ne fréquentent pas la structure et cibler des leviers pour améliorer la fréquentation.

Le questionnaire était à choix multiples, avec la possibilité de préciser d'autres réponses et il y avait aussi une question ouverte sur leurs idées pour améliorer la vie des jeunes.

367 questionnaires ont été retournés : 52% de garçons et 48% de filles âgés entre 11 et 15 ans dont 43% de jeunes résidant à GENLIS.

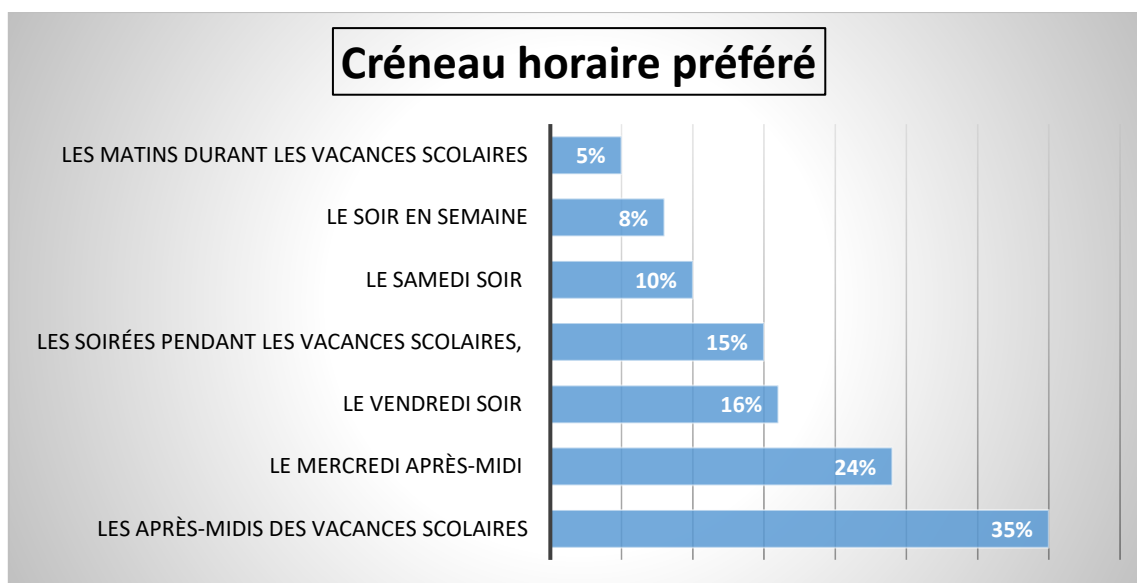


32% des jeunes seraient intéressés par des animations dans leur commune :



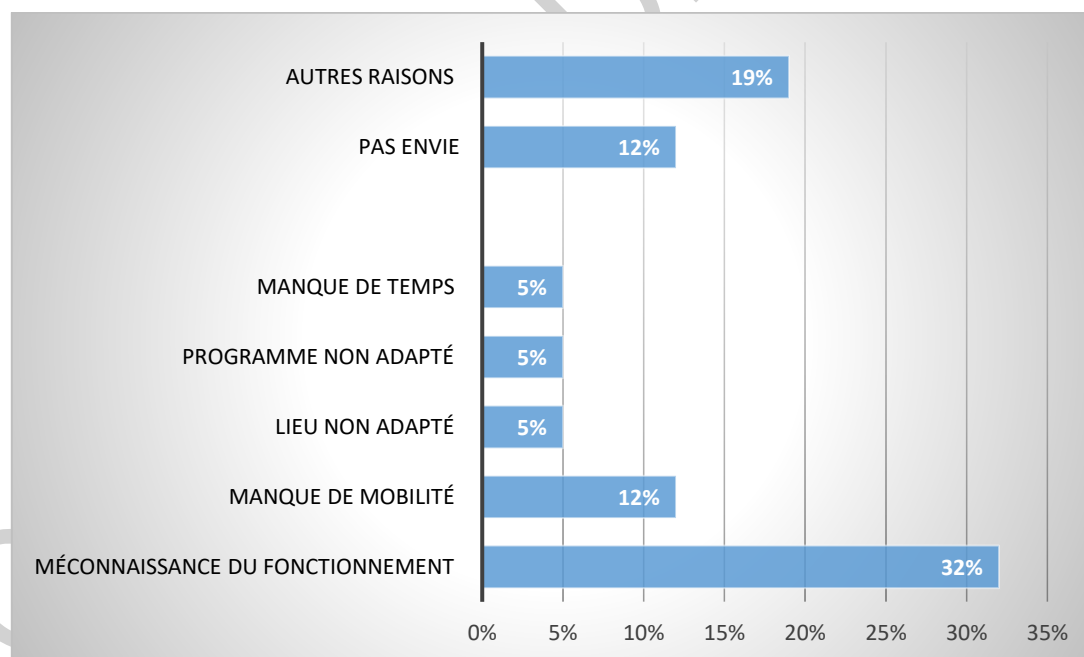
→ Le développement des animations itinérantes sur le territoire pendant les vacances scolaires pourrait répondre à un besoin d'activité de proximité.

Les meilleurs moments pour venir à l'Espace Jeunes sont par ordre de préférence décroissant :



→ les créneaux d'accueil proposés pour les 11/14 ans semblent être cohérents.

Les raisons de ne pas fréquenter la structure qui ont été évoquées :



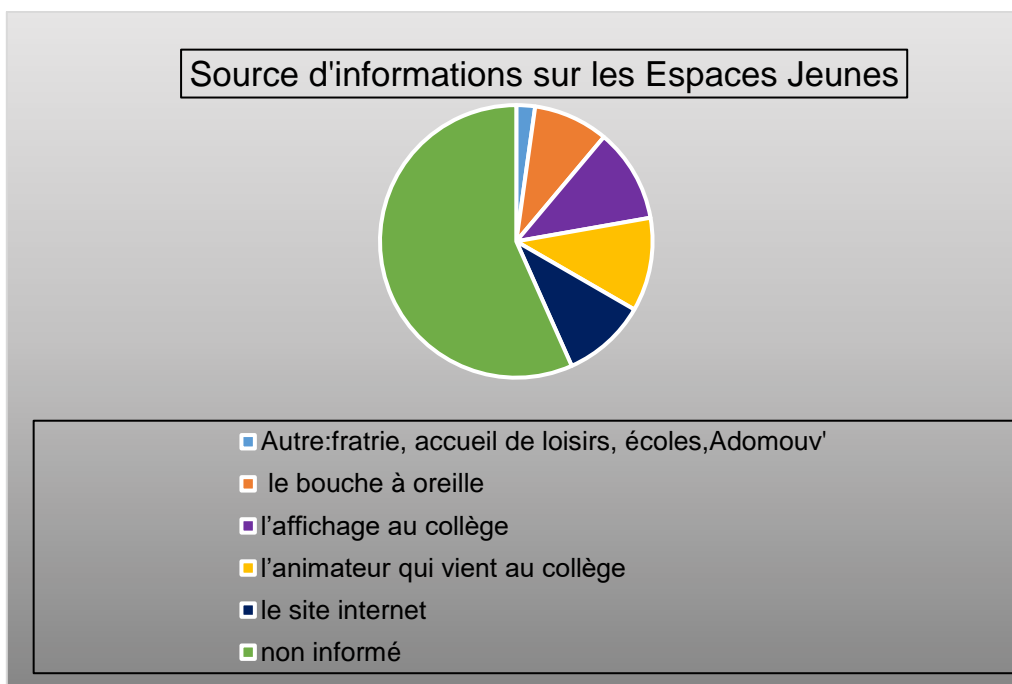
Concernant les autres raisons, une grande partie ne précise pas leur réponse. D'autres expriment des raisons variées :

« pas besoin d'être gardé, est déjà venu mais n'aime pas, mauvais souvenirs de l'accueil de loisirs, ne voit pas l'intérêt, cela fait trop enfant ou trop garçon, pas sociable, ne connaît pas le lieu, pratique déjà de nombreuses activités extrascolaires, j'ai arrêté pour rester avec mes potes dans mon village »

→ La méconnaissance de la structure souligne l'importance d'un travail de communication mais également la méfiance des jeunes vis-à-vis de ce qu'ils ne connaissent pas.

→ La perception de la structure à GENLIS est très liée à la notion de garde d'enfant : l'implantation du local et le fonctionnement doivent se dissocier davantage des accueils de loisirs.

→ Les problèmes de mobilité sont un facteur qui justifie le déploiement du service d'animation sur l'ensemble du territoire.



Concernant les modes d'informations sur la structure, les réponses sont très équilibrées. Pour autant, 186 jeunes, soit la moitié, répondent ne pas être informés. Ce chiffre correspond également au nombre de jeunes qui ont exprimés ne pas être intéressés : tous les élèves ont accès aux mêmes modes d'informations mais s'informent pas forcément puisque cela ne les intéresse pas.

→ Là encore, l'importance d'un travail de communication est ressentie.

→ Les animations itinérantes et le partenariat avec les écoles élémentaires ont un impact à prendre en considération.

Dans les propositions libres concernant l'amélioration de la vie des jeunes, une centaine de réponses est recensée et classée par thématique soit :

- 70% n'ont pas répondu dans cette rubrique d'expression libre,
- 30% jeunes ont exprimé des demandes en lien avec les activités sportives,
- 22% jeunes en lien avec des sorties de loisirs et culturelles et des séjours,
- 11% souhaitent des activités sans préciser,
- 10% réponses mettent en avant le lien social, la vie locale et l'importance d'un lieu pour les jeunes,
- 8% autres réponses sont moins exploitables bien qu'intéressantes (enlever la COVID, respecter les professeurs, les lois, ne pas gaspiller, avoir un téléphone à l'entrée au collège),
- 7% proposent des activités multimédia (création d'un cyber, jeux vidéo),
- 5% d'autres propositions uniques ne peuvent être réellement classées : customisation, une journée sans téléphone, création de mangas, jardin potager, créer des médiathèques, escape game,
- 9 élèves expriment ne pas avoir d'idées.

→ La dimension sportive peut s'avérer être un levier pour encourager les jeunes à construire des projets tout comme celle des séjours.

2. « Hors les murs » auprès des 14/18 ans

Depuis septembre 2020, les animateurs jeunes sont allés à plusieurs reprises en dehors de la structure, à la rencontre des jeunes sur le stade à GENLIS ou au city à AISEREY où les jeunes se regroupent en grand nombre. A GENLIS, où une cinquantaine de jeunes essentiellement âgés entre 14 et 18 ans ont été rencontrés, la plupart ont exprimé ne pas vouloir se rendre dans la structure où ils allaient lorsqu'ils étaient enfants. Lorsqu'il est évoqué avec eux la possibilité de création d'un nouveau lieu, leur avis est mitigé : ils souhaitent rester entre eux sans cadre particulier ; toutefois, une salle pour se regrouper pourrait les intéresser. Ils émettent des réserves quant aux personnes qui fréquenteront les lieux et n'envisagent pas un lieu en autonomie totale car ils sont conscients que la gestion pourrait être compliquée. L'accueil de ces différents groupes a été bon et ils ont apprécié partager une activité sportive avec l'animateur.

Récemment, 65 jeunes, âgés entre 11 et 25 ans, étaient sur le stade : l'animateur les a rencontrés et a appris qu'un groupe de jeunes avait organisé en totale autonomie un tournoi de football, avec les jeunes des villages environnants. L'organisation était soignée : un des jeunes avait le rôle d'arbitre avec tenue et sifflet, il y avait des chaises pour le public, des boissons, etc. La communication de l'évènement s'est opérée via les réseaux sociaux et le bouche à oreilles.

A AISEREY, il est apparemment plus complexe d'aborder les jeunes, qui sont beaucoup plus hostiles à la discussion et l'équipe est beaucoup moins à l'aise avec l'exercice. 14 jeunes ont tout de même exprimé un intérêt éventuel pour participer à des soirées.

3. Auprès d'anciens adhérents : 18/25 ans

Il n'y a pas de créneaux d'accueil spécifiques pour les 18/25 ans. Certains jeunes fidélisés quittent la structure et expriment leur déception de ne plus pouvoir y être accueillis.

Le besoin est d'avoir un lieu ressource où ils pourraient :

- Continuer à être accueillis et stimulés dans leurs projets,
- Avoir accès à des informations (jobs d'été, bourse jeunes et aides financières, etc...),
- Bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un projet individuel ou collectif spécifique,
- Avoir accès à des informations de prévention (santé, addictions, etc...),
- Être écouté de manière confidentielle et orienté en cas de besoin.

→ **Il peut être pertinent d'étudier la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ) avec des permanences itinérantes jumelées aux animations proposées sur tout le territoire.**

Certains jeunes souhaitent suivre une formation d'animateur qualifiante (BAFA) et renoncent faute de moyens financiers.

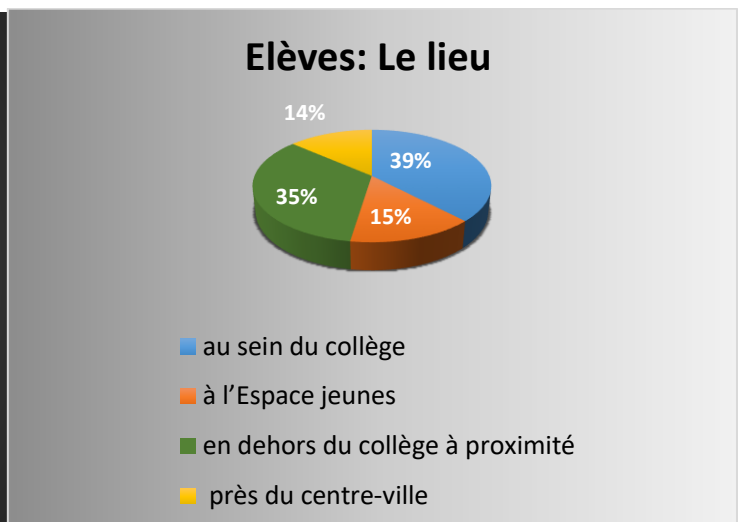
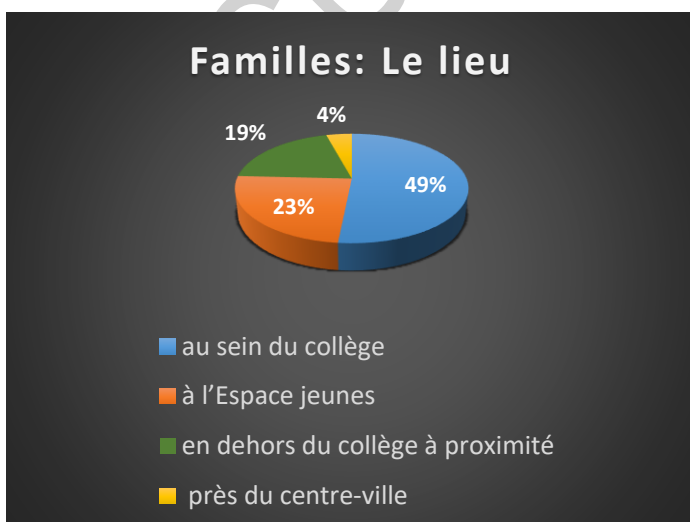
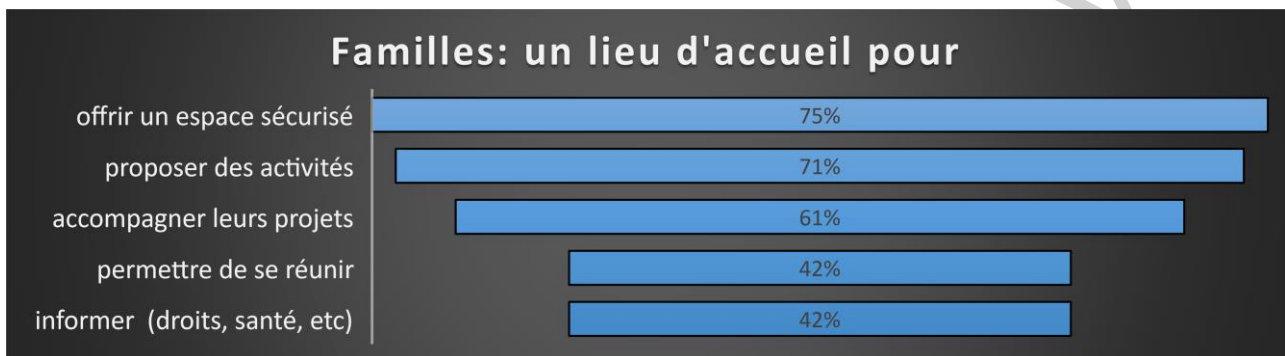
→ **Un dispositif de financement par la Collectivité en échange d'un engagement du jeune à travailler durant deux années consécutives durant les vacances, pourrait être étudié.**

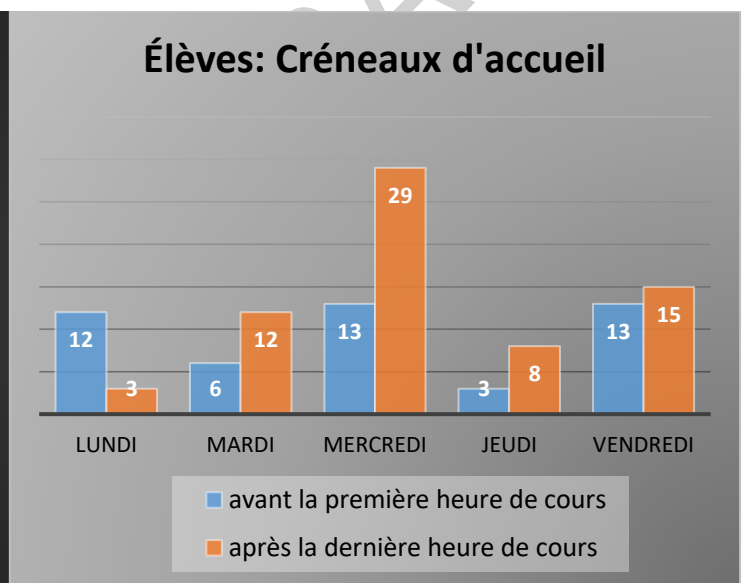
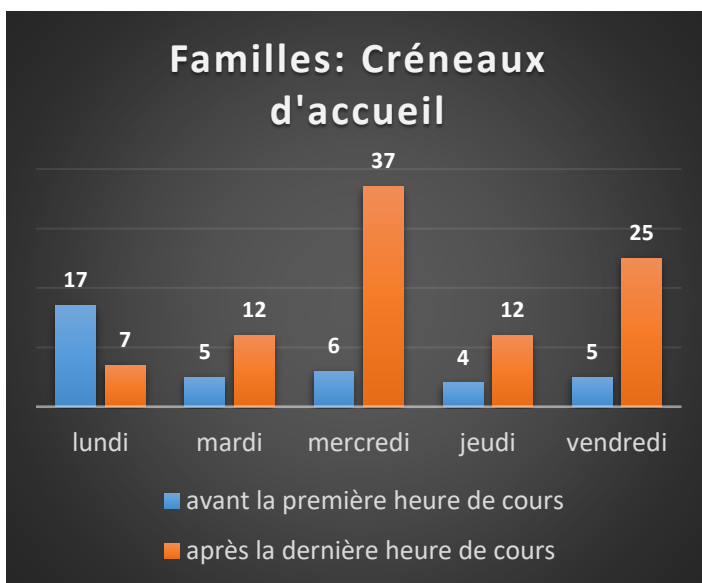
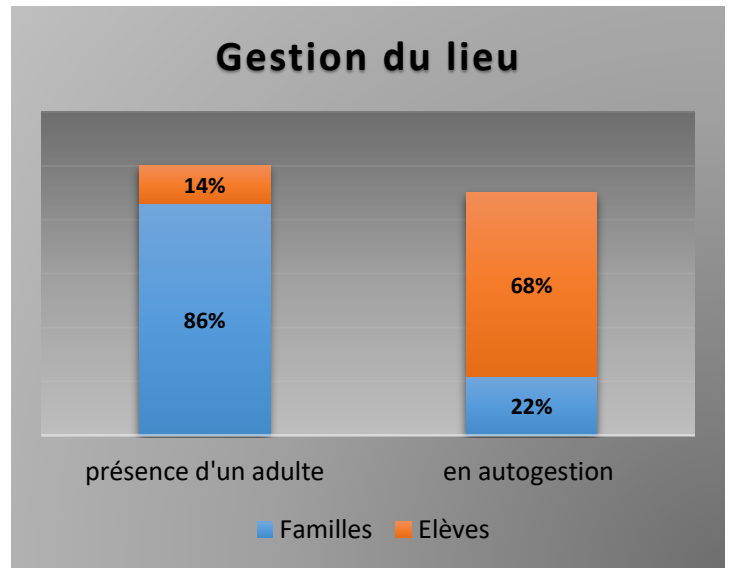
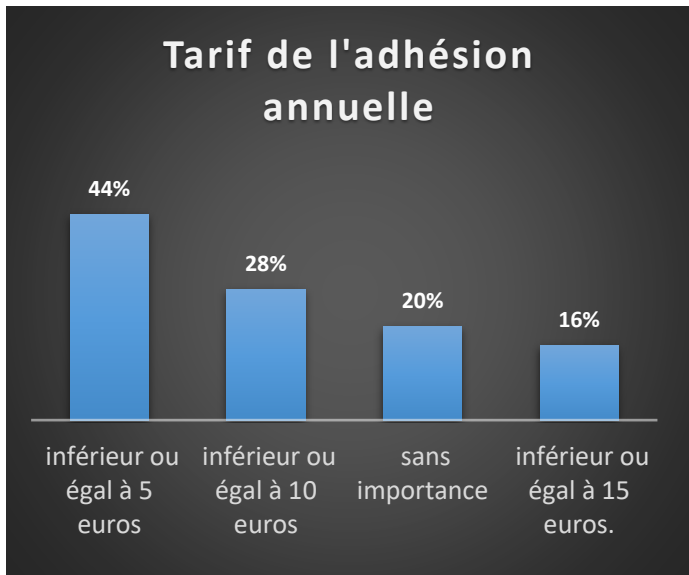
Depuis peu de temps, il se développe un lien entre les structures jeunesse et la Mission LOcale qui accompagne les 16/25 ans. Grâce à la CTG, le contact établi va permettre de créer un partenariat qui peut contribuer à assurer la promotion des deux entités voire créer des actions communes.

4. Parents d'élèves et élèves du collège de GENLIS

Au cours du diagnostic CTG, la Principale du collège Albert CAMUS a évoqué que de nombreux élèves n'entraient pas dans l'établissement en descendant de l'autocar le matin, et partaient dans les rues avant leur première heure de cours. Elle s'interroge sur la nécessité d'avoir un lieu d'accueil pour ses élèves à l'extérieur de la structure avant ou après les cours. Un travail de sondage des familles et des élèves a été entrepris afin de mieux cerner les attentes de chacun, via PRONOTE.

FAMILLES	ÉLÈVES
<p>114 familles ont répondu, soit.</p> <p>76% ont un enfant demi-pensionnaire,</p> <p>75% ont l'autorisation de sortie avant et après les cours</p> <p>63% d'entre elles ont un enfant scolarisé en 6^{ème} ou 5^{ème},</p> <p>62% utilisent le transport en autocar,</p> <p>60% des réponses concernent des élèves filles</p>	<p>91 jeunes ont répondu, soit.</p> <p>73% d'élèves demi-pensionnaire,</p> <p>66% ont l'autorisation de sortie avant et après les cours</p> <p>32% sont scolarisés en 3^{ème}, 23% en 4^{ème},</p> <p>24% en 5^{ème}, et 21% en 6^{ème}</p> <p>49% utilisent le transport en autocar,</p> <p>61% des réponses concernent des élèves filles,</p>





VI. Autres éléments de diagnostic relevés par la coordination

- a) Au cours du diagnostic CTG, une élue de la commune de TART a fait part de la présence de nombreux jeunes qui commettent des incivilités par oisiveté.

→ **Il pourrait être pertinent d'assurer régulièrement une présence éducative au sein de cette commune qui est la 3^{ème} commune du territoire où vivent le plus d'adolescents.**

Par ailleurs, l'action ADO MOUV' avait connu un réel succès chaque samedi et un noyau d'adolescents étaient adhérents Espace jeunes en 2018 et 2019.

- b) Lors du Comité Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance de GENLIS, la gendarmerie a fait part de la présence d'un groupe de jeunes presque majeurs qui dérivent vers la « petite » délinquance et qui résident dans un quartier en particulier. Il est ainsi évoqué une réelle fragilité éducative parentale.

→ **Des animations ponctuelles pourraient être proposées dans ce quartier afin de prévenir le glissement des plus jeunes dans ce type de comportement.**

→ **La présence d'un éducateur qui travaillerait en collaboration avec le service jeunesse serait à envisager.**

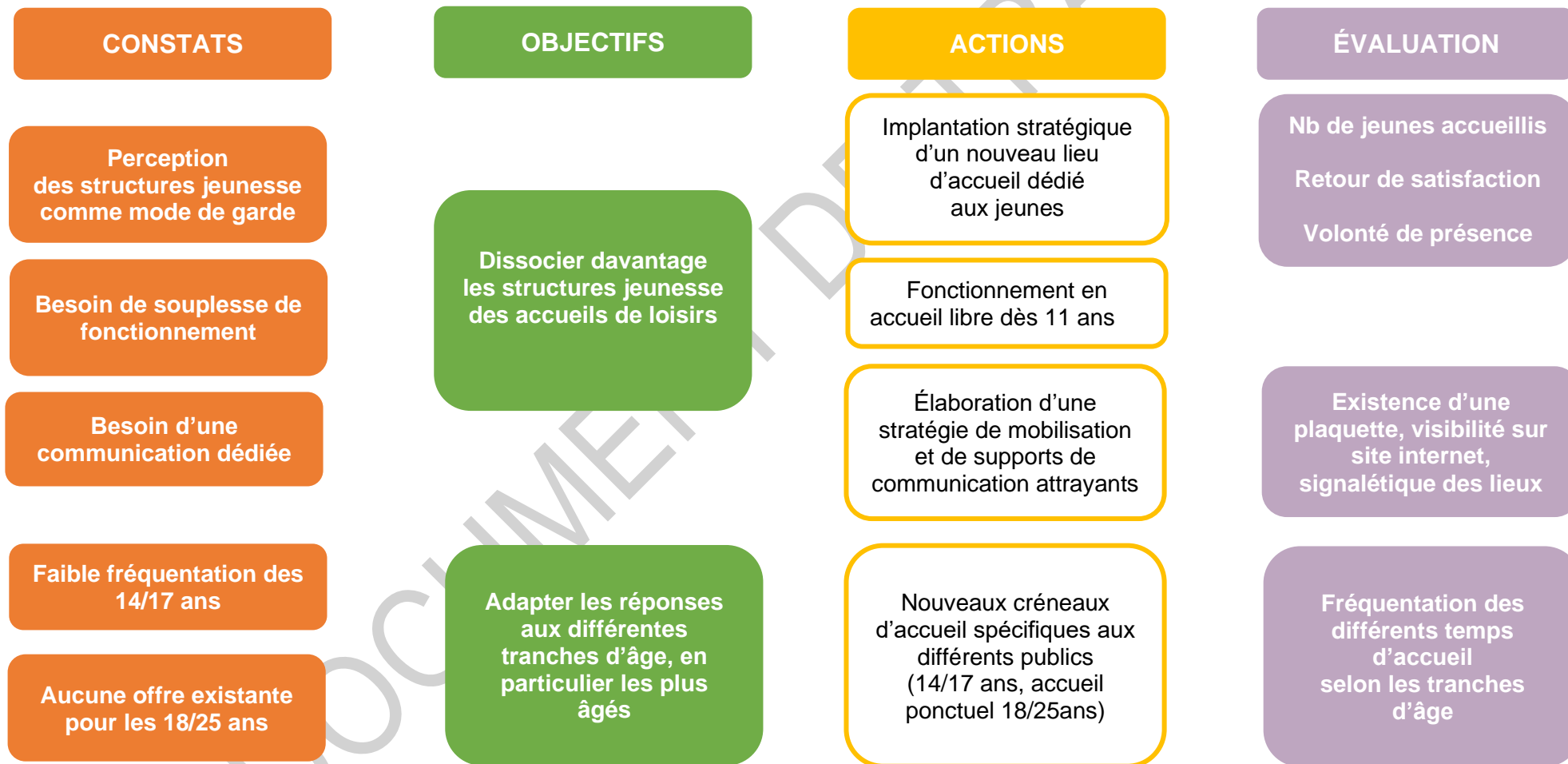
Composition et formation de l'équipe :

- L'équipe est complétée par des animateurs contractuels, souvent peu diplômés ou en cours de formation, dont la présence ne s'inscrit pas dans la durée ;
- Le manque de personnel souhaitant travailler avec des jeunes, et plus particulièrement, le samedi, est un frein au développement de ce créneau ;
- Ces animateurs interviennent respectivement auprès des publics élémentaires lors de la restauration scolaire, des accueils péri et extrascolaires afin de créer du lien avec les plus grands et ainsi, de promouvoir les Espaces jeunes auprès d'eux. Cependant, les temps de restauration périscolaires avec des collectifs d'enfants très importants ne sont pas toujours vécus positivement par les CM1-CM2 car le cadre est rigide et l'adulte représente l'autorité : cela ne leur donne pas toujours envie de rencontrer ces animateurs en Espaces Jeunes ;
- En 2019, l'accueil d'une stagiaire BPJEPS a permis de développer un nouveau projet, impliquant les familles et stimulant pour les jeunes en les plaçant acteurs du projet. Il a été constaté que les animateurs jeunes manquent de formation professionnelle et, en particulier, de méthodologie de projet. En effet, les capacités rédactionnelles doivent aussi être améliorées. L'équipe ressent le besoin de formation sur l'accompagnement de projet de jeunes car les adolescents sont difficiles à mobiliser à long terme ;
- Tous les animateurs ne sont pas à l'aise avec les rencontres en dehors des structures : ce sont des compétences à développer mais aucune formation n'existe pour cela. Seules la pratique et l'expérience permettent de faire évoluer les habitudes de travail ;
- Parmi l'équipe, le profil d'un animateur se distingue car il a une certaine aisance à aller au contact des jeunes. Afin de rencontrer les jeunes d'une partie du territoire, il intervient de manière hebdomadaire sur un temps méridien au collège Albert CAMUS à GENLIS, et a pu développer davantage cette compétence depuis 2 ans. Titulaire d'un BAFA mention Surveillant de Baignade, il a 6 ans d'expérience en animation et est compétent dans de nombreux domaines prisés du public. Il est également depuis janvier 2021 « Promeneur du Net ». Afin de se professionnaliser davantage, il a fait part de sa volonté de suivre une formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous ; ce qui lui permettra d'approfondir la méthodologie de projet ;
- Afin de développer l'offre en direction de la jeunesse sur tout le territoire, et les actions itinérantes, il est nécessaire d'avoir à disposition des encadrants supplémentaires ;
- Un approfondissement des connaissances des dispositifs en faveur de la jeunesse est indispensable.

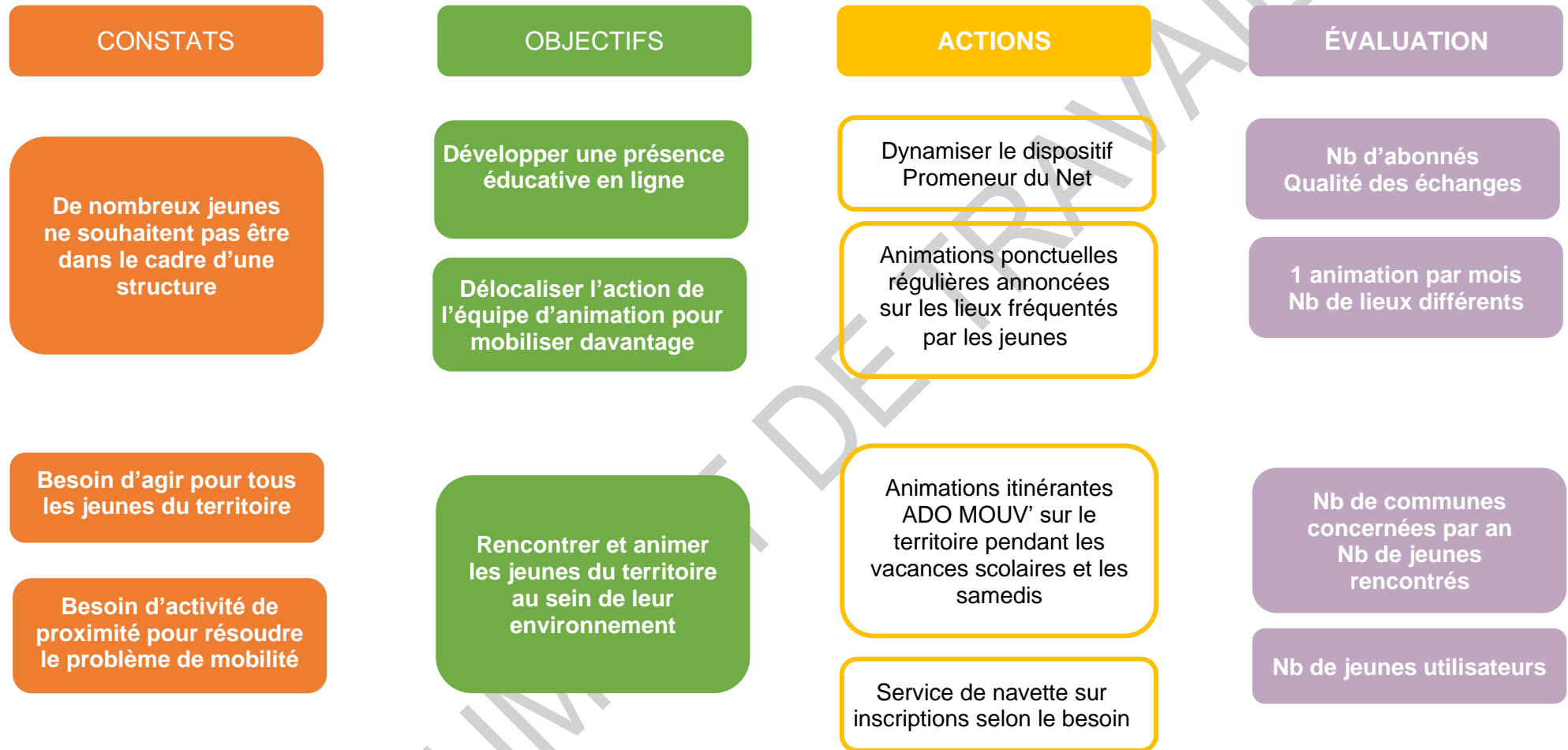
VII. Description du Projet

1. Objectifs

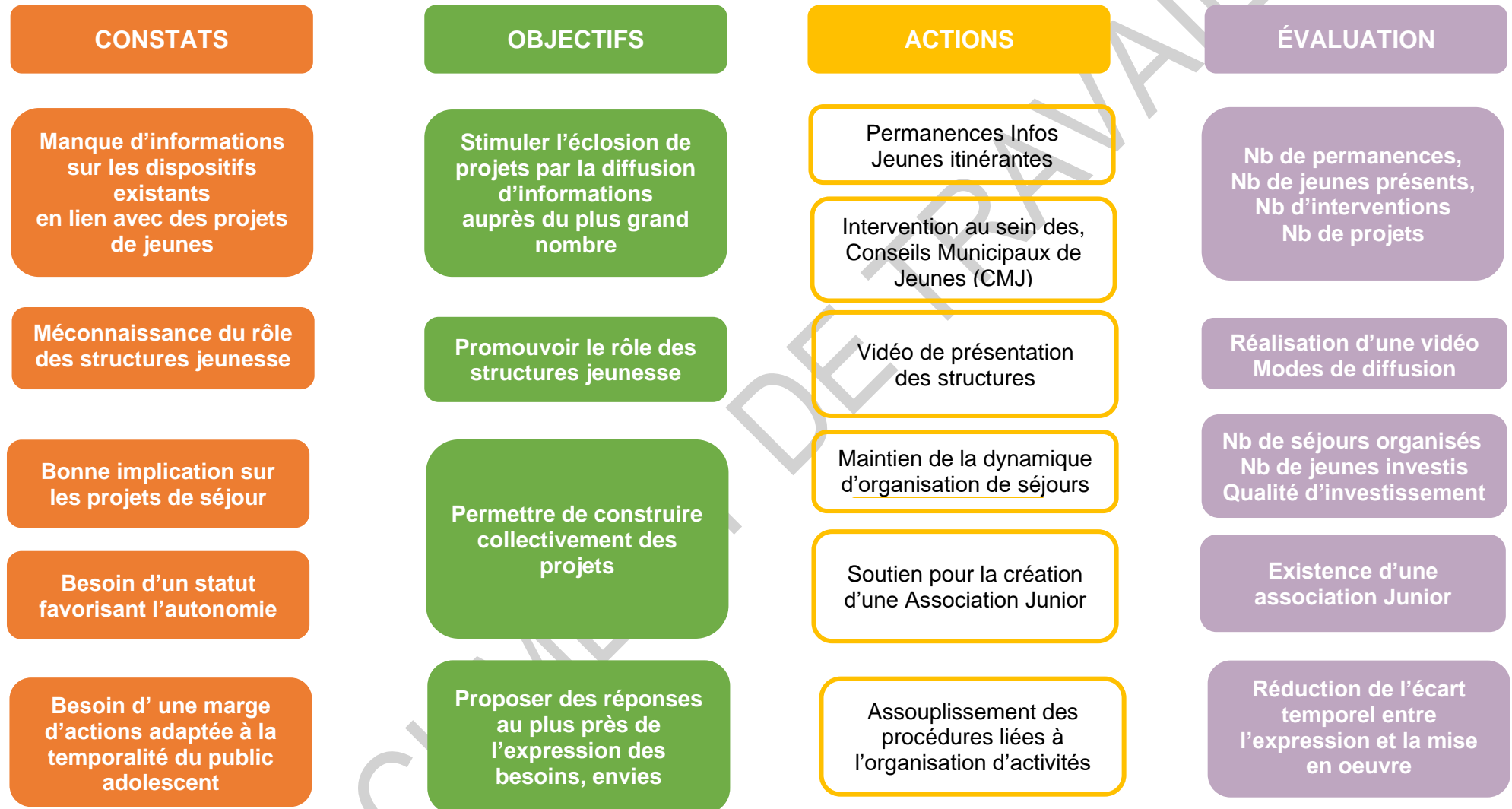
Objectif PS JEUNES : Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour répondre aux besoins des différentes jeunes



Objectif PS JEUNES : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures



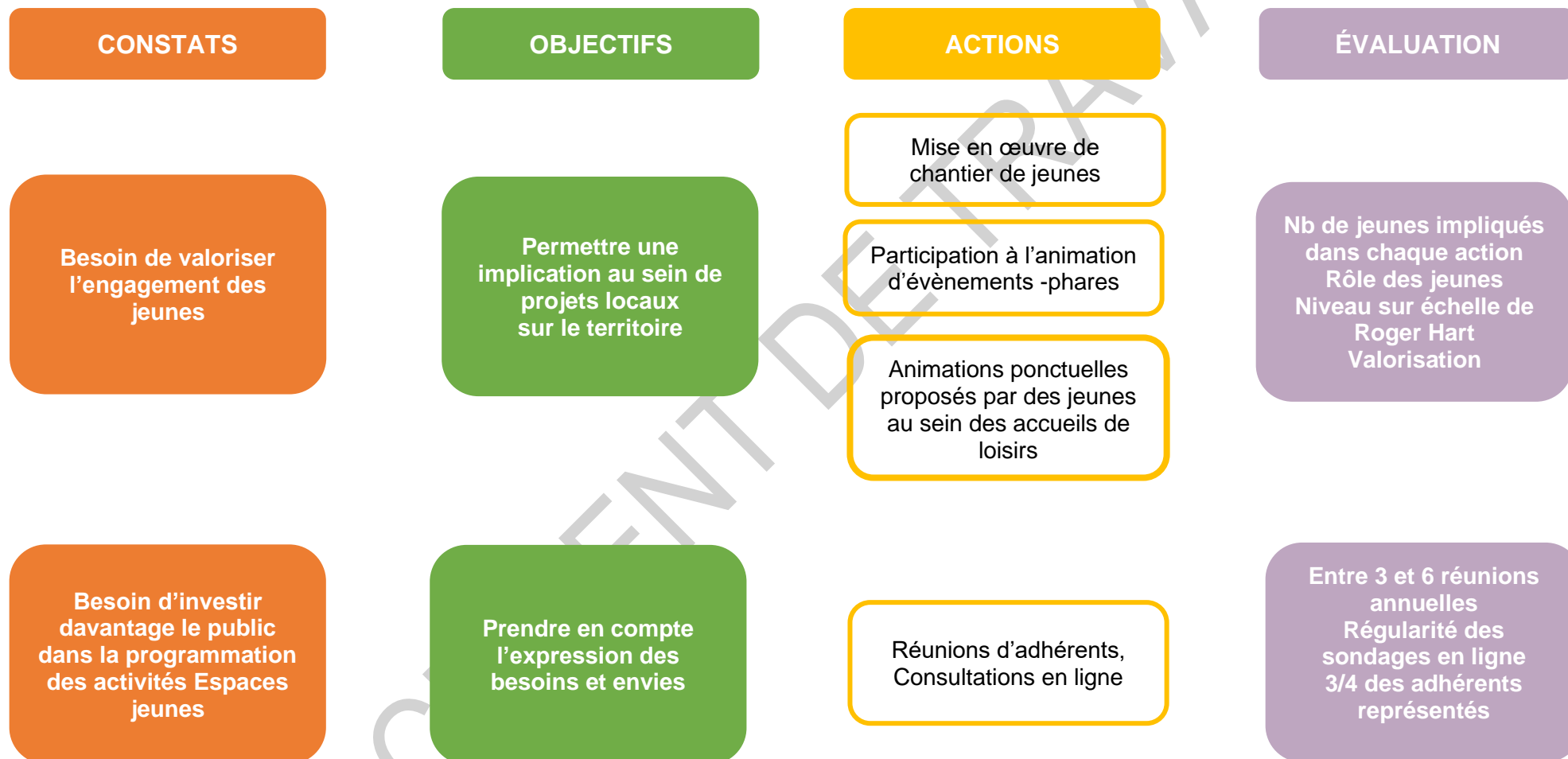
Objectif PS JEUNES : Permettre davantage de prise d'initiative et accompagner les projets



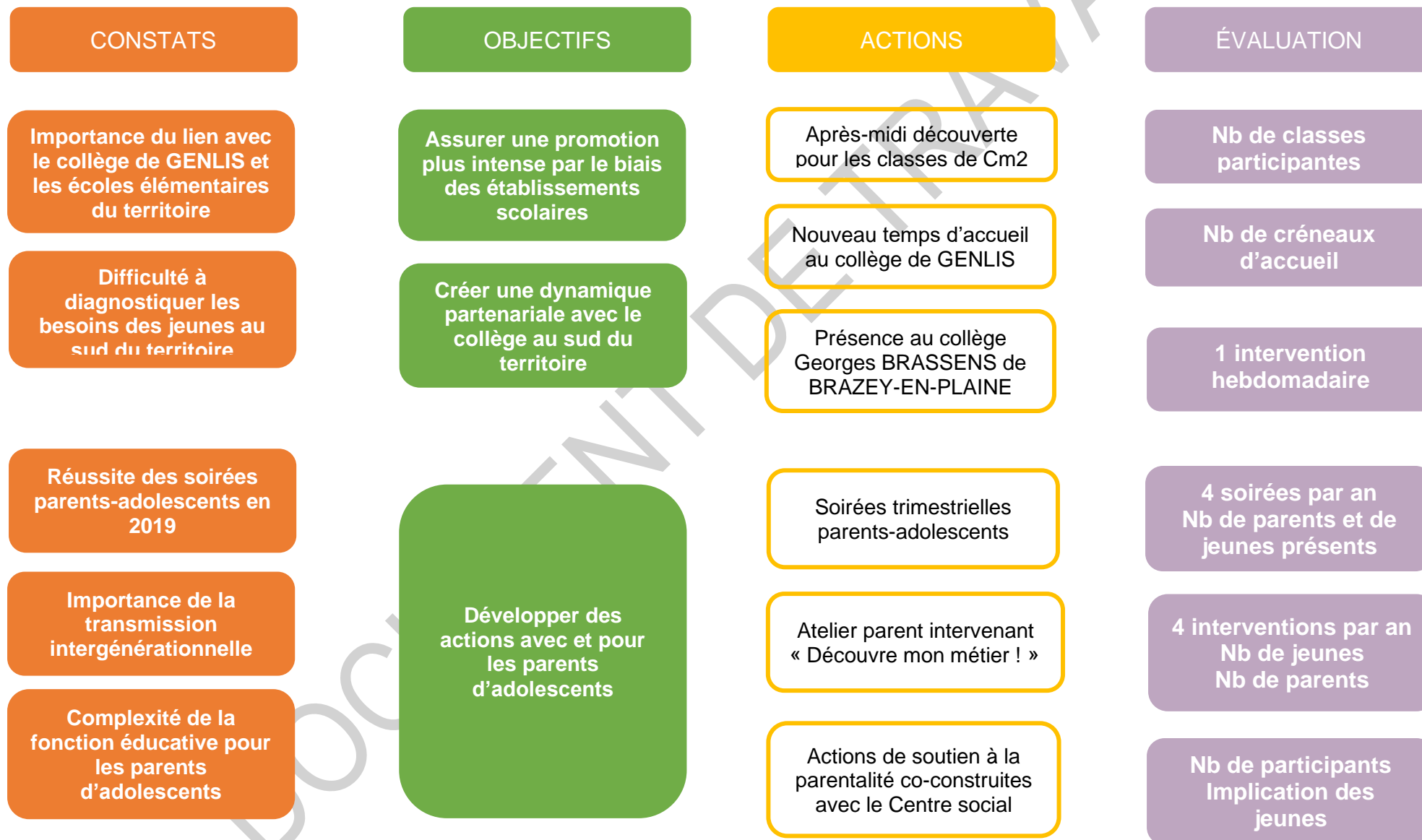
Objectif PS JEUNES : Développer des espaces d'échanges entre jeunes et professionnels et entre pairs

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Besoin de temps d'échanges entre jeunes de divers horizons	Développer des espaces d'échanges entre jeunes	Rencontres avec d'autres structures Jeunesse autour du sport	1 rencontre par période de petites vacances 3 à 4 rencontres l'été Ateliers bi-mensuels Nb de jeunes concernés
Intérêt pour les activités sportives et numériques	Développer des espaces d'échanges collectifs sur des thématiques de prévention	Ateliers mini-Fablab Création Numérique	3 ateliers par an
Besoin de soutenir les jeunes par la prévention et l'écoute	Développer des espaces d'échanges avec des professionnels de santé	Ateliers Jeunes du Conseil Départemental	Permanences hebdomadaires Nb de jeunes accueillis Nombre d'interventions ponctuelles
Besoin de mettre en valeur les différents acteurs de la jeunesse	Présenter de manière attractive et ludique les services autour de la jeunesse	Interventions de l'Adosphère, du Centre de Planification et d'Éducation Familiale	Nb de partenaires présents Nb de participants Qualité des échanges
		Organisation d'un évènement annuel dédié à la jeunesse avec différents partenaires	

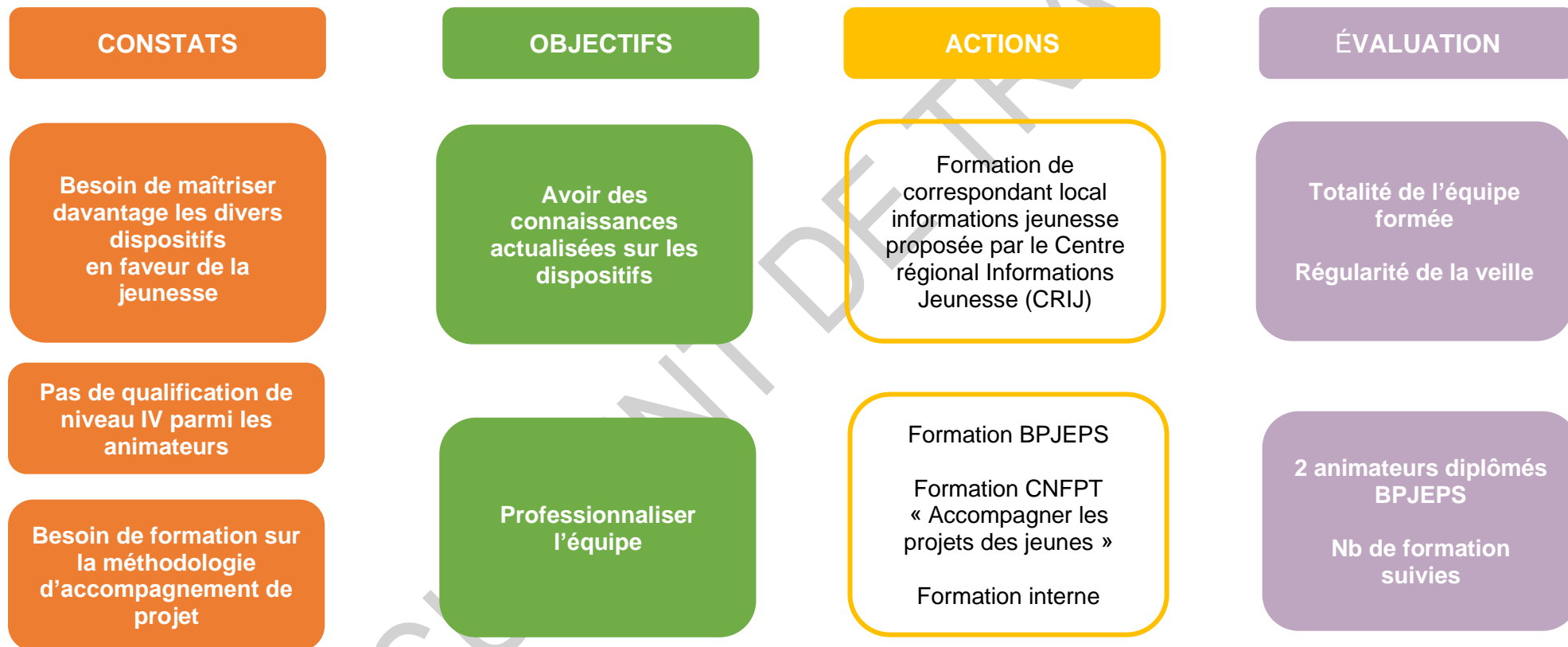
Objectif PS JEUNES : Favoriser leur participation à la vie des structures et à la vie locale



Objectif PS JEUNES : Créer et renforcer les liens des structures jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs du Territoire, et avec les parents



Objectif PS JEUNES : Consolider la fonction éducative des équipes agissant avec le public 12-25 ans

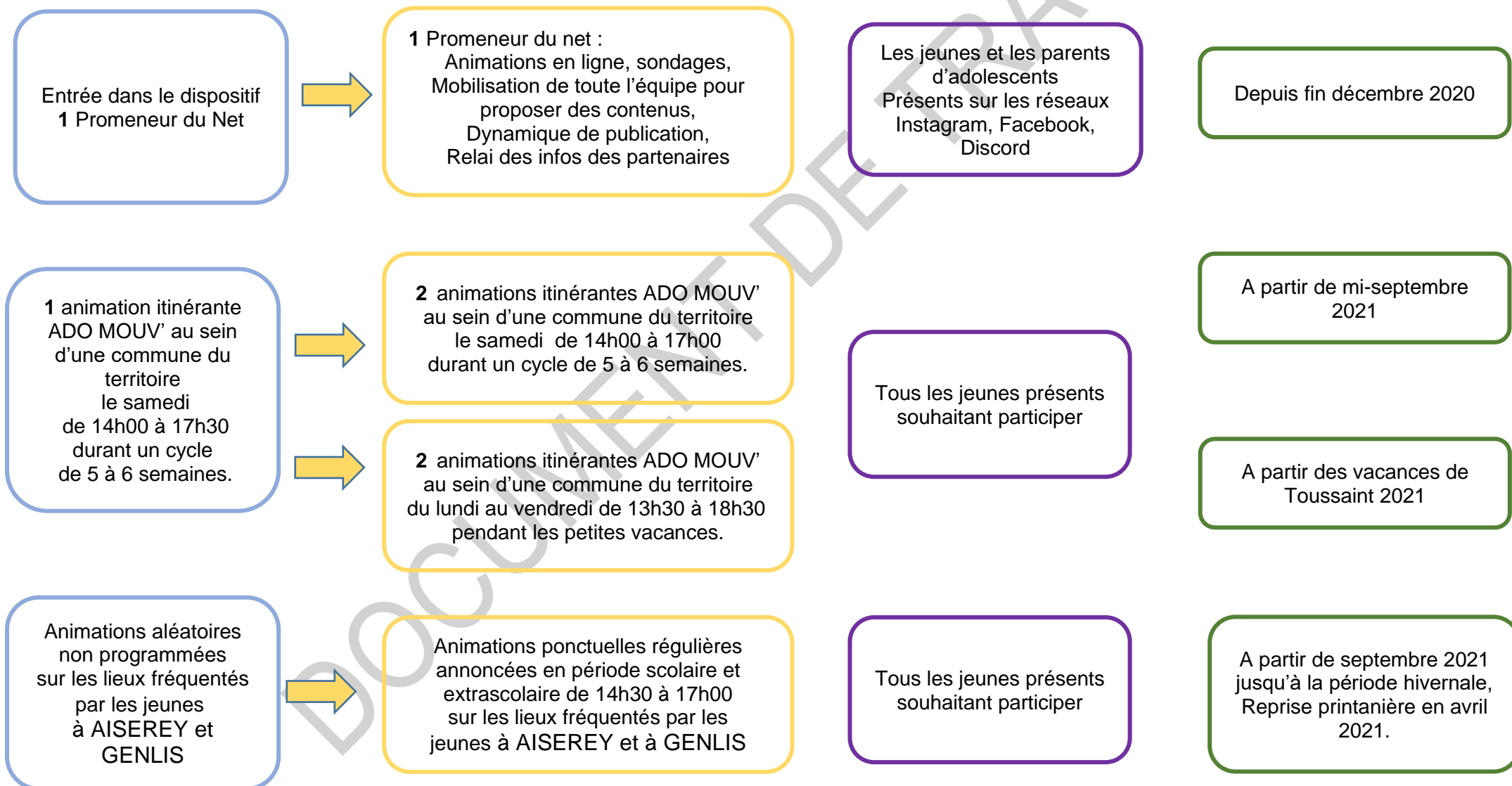


2. Plan d'actions

Le plan d'action du projet comporte des actions évolutives, des actions nouvelles et un maintien d'actions existantes. Celles-ci sont présentées chronologiquement de manière prévisionnelle, et classées avec un rappel des objectifs visés.

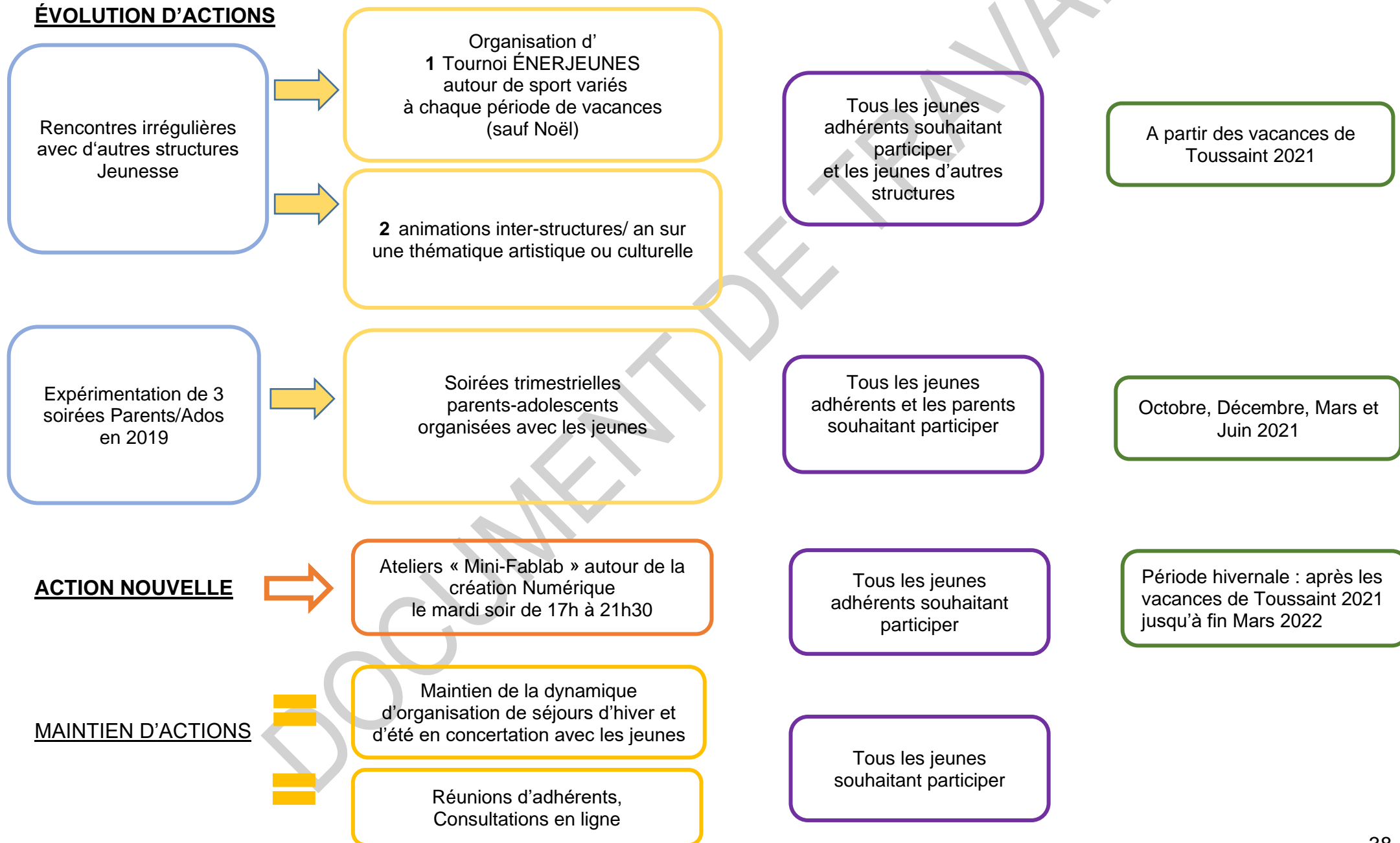
- « Aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs »,
- Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes et des dispositifs en faveur de la jeunesse.

ÉVOLUTION D'ACTIONS



- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

ÉVOLUTION D' ACTIONS



- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

ACTION NOUVELLE



Permanences Infos Jeunes itinérantes, au sein des communes du territoire en parallèle de l'action ADOMOUV', soit les samedis et durant les petites vacances de 14h à 17h

Tous les jeunes présents souhaitant s'informer

A partir de septembre 2021

ACTION NOUVELLE



Permanences hebdomadaires de l'ADOSPHÈRE, Intervention ponctuelle du Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Tous les jeunes souhaitant être écouté, s'informer

A partir de septembre 2021

ACTION NOUVELLE



Atelier parent intervenant « Découvre mon métier ! » le vendredi soir selon les disponibilités du parent intéressé pour mener l'atelier

Tous les jeunes adhérents et les parents souhaitant participer

A partir de janvier 2022

- Développer la citoyenneté, la participation chez les jeunes,
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

MAINTIEN D' ACTIONS



Ateliers Jeunes du Conseil Départemental
Thématique choisies selon les besoins à raison de 3 ateliers par an

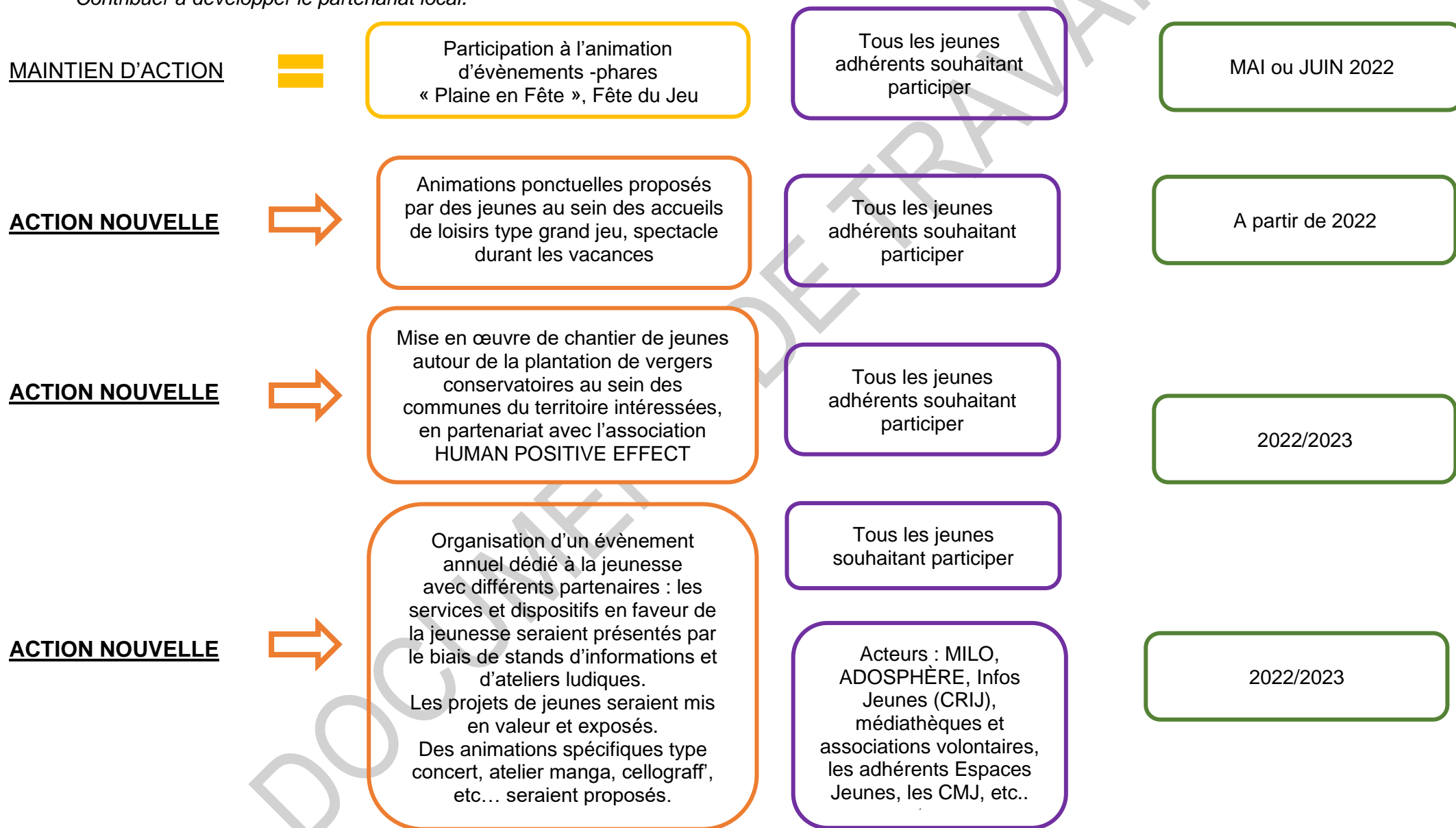
Tous les jeunes adhérents souhaitant participer

Prévus en juillet 2021 et pendant les vacances de la Toussaint 2021



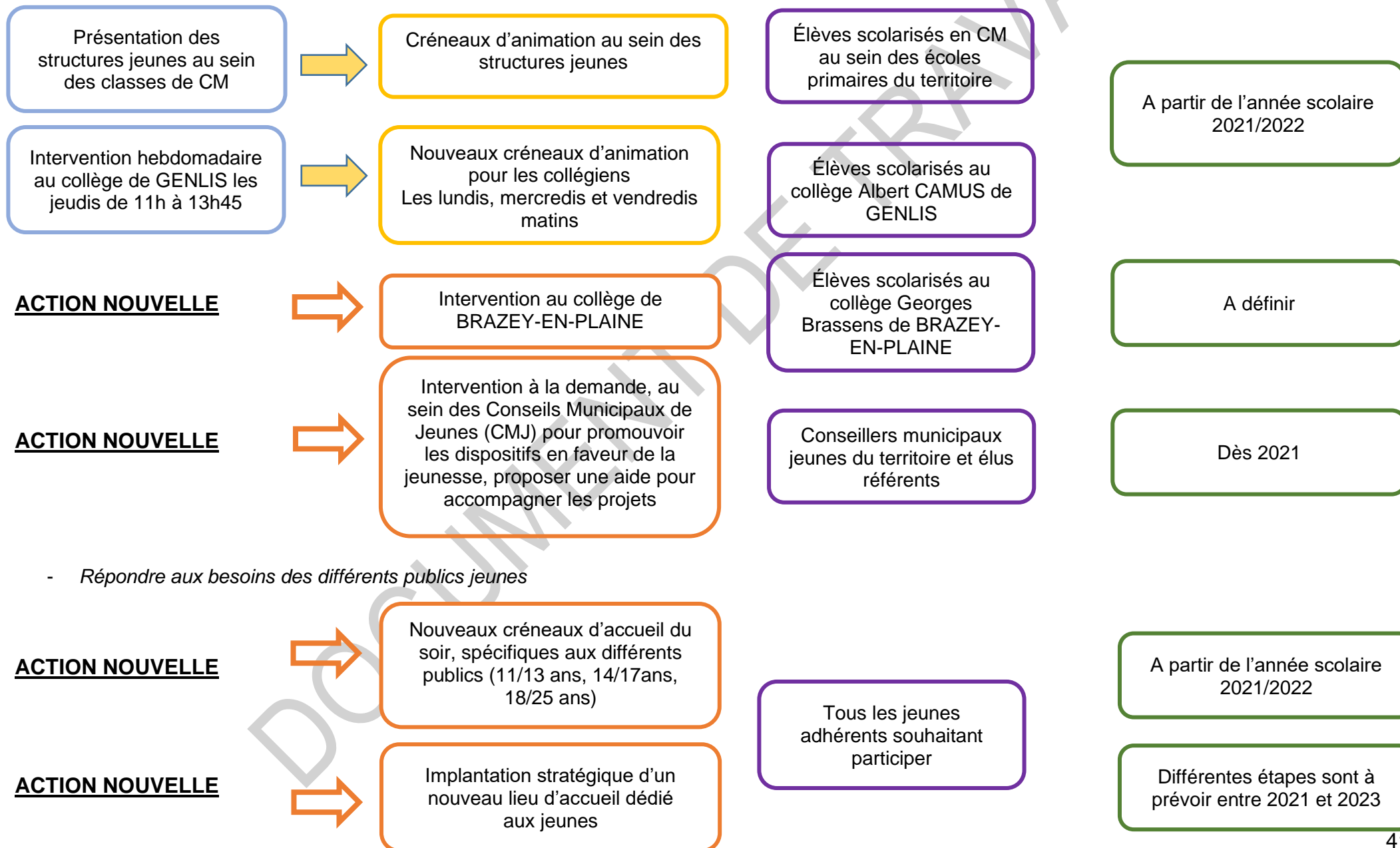
Promotion et soutien pour la création d'une Association Junior

- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie,
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes,
- Contribuer à développer le partenariat local.



- Contribuer à développer le partenariat local,
- Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes,
- Accompagner les projets.

ÉVOLUTION D' ACTIONS



- Répondre aux besoins des différents publics jeunes

3. Modalités de mise en œuvre

Afin de clarifier ce qui distingue le nouveau projet de l'existant, chaque modalité est décrite selon le financement dont les actions dépendront.

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :

PS ALSH ADOS

Espaces Jeunes 11/17 ans

En période scolaire :

- Ouverture durant les 36 semaines scolaires
- Fermeture exceptionnelle 2 mercredis/an « Journées Pédagogiques »,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 5 heures hebdomadaires :
 - Le mercredi de 13h30 à 18h30.

En période de vacances scolaires :

- Ouverture à chaque période de petites et grandes vacances,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 25 heures hebdomadaires,
 - Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.
- Horaires variables en fonction des activités proposées (sorties, soirées).

PS JEUNES

En période scolaire :

Créneaux d'animation Collège

- Durant les 36 semaines scolaires,
- à GENLIS :
 - le jeudi de 11h15 à 13h45,
 - les lundis, mercredis et vendredis de 08h à 10h.

Soirées Accueils Jeunes 14/17 ans

(Possibilité d'accueil ponctuel pour les 18/25 ans)

- Ouverture durant les 36 semaines scolaires,
- à GENLIS, avec navette sur inscription depuis AISEREY,
- Créneaux d'accueil de 9 heures 30 hebdomadaires :
 - le mardi soir de 17h00 à 21h30,
 - le vendredi soir de 17h00 à 22h00.

PS JEUNES - « Actions Hors les Murs »

ADO MOUV' = Animation et Infos Jeunes itinérantes

En période scolaire :

- Cycle de 4 à 6 samedis durant les 36 semaines scolaires,
- Sauf exception : les samedis précédents chaque période de vacances,
- Au sein d'une commune-cible en alternance entre le nord et le sud du territoire :
 - de 13h30 à 18h00 pour les adhérents (navettes depuis les structures),
 - de 14h00 à 17h30 pour les jeunes résidents au sein de la commune.

En période de vacances scolaires :

- Animation itinérante ADO MOUV' à chaque période de petites vacances,
- Sauf exceptions : période des vacances de Noël et lors de la semaine du séjour d'hiver
- Au sein d'une commune en alternance entre le nord et le sud du territoire :
 - du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

Depuis janvier 2021, Tayeb ROUPIOZ, un animateur des Espaces Jeunes, est présent sur Instagram et Facebook, à raison d'1h30 au minima par semaine. Il consacre également certains temps d'accueil lorsque l'effectif accueilli le permet. Le choix est d'entrer dans le dispositif Promeneur du Net avec un seul animateur, visant ainsi à concentrer cette action et à développer une grande maîtrise de l'outil. Pour autant, toute l'équipe Espace Jeunes est mobilisée pour proposer des contenus et participer.

- **Modalités d'inscription et tarification :**

Afin de faciliter l'accès à des sorties de proximité et l'auto-financement par les jeunes de l'adhésion, la tarification va évoluer dès septembre 2021 :

- L'adhésion annuelle est plafonnée à 10 euros au lieu de 15 euros pour les résidents du territoire,
- La tarification d'1 euro liée aux activités extérieures sans prestation dans un rayon de 30 kilomètres hors territoire est supprimée,
- L'accès aux structures Espaces Jeunes devient possible en accueil libre sans conditions horaires restrictives dès 11 ans.

Les actions du projet PS Jeunes

	OUI/NON	Si oui, préciser :
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?</i>	OUI	ADO MOUV' (Animations et Permanences Infos Jeunes Itinérantes),
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?</i>	OUI	Animations ponctuelles régulières sur les lieux fréquentés par les jeunes. à AISEREY et GENLIS
<i>Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?</i>	OUI	Tous les créneaux d'accueil sont libres et gratuits pour les adhérents.
<i>Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?</i>	OUI	
<i>Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?</i>	NON	

- **Modalités de communication sur le projet financé par la PS jeunes :**

- A destination des jeunes :* réseaux sociaux, site internet, plaquette de présentation, affichage dans les lieux fréquentés par les jeunes,
- A destination des familles :* site internet, courriel, Facebook, bulletins municipaux, plaquette de présentation,

c) *A destination des partenaires* : courriel, instances de pilotage, Atelier Jeunesse CTG, site internet.

• **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**

- a) Coordinatrice jeunes impliquée dans le pilotage des Ateliers Jeunesse de la Convention Territoriale Globale : le projet PS Jeunes se déploiera dans le cadre de la CTG. Elle est également participante à l'atelier Parentalité de la CTG,
- b) Animateurs Espaces Jeunes participants des Ateliers Jeunesse,
- c) Partenariat avec les établissements scolaires pour créer du lien avec les jeunes du territoire, construire des projets communs, promouvoir les structures jeunesse et les dispositifs en faveur de la jeunesse :
- Collège Albert Camus à GENLIS,
 - Collège Georges BRASSENS à BRAZEY-EN-PLAINE,
 - Ecoles élémentaires du territoire,
 - Lycée Henri MOISAND à LONGCHAMP,
 - Lycée PRIEUR de la Côte d'or à AUXONNE.
- d) Partenariat pour relayer les dispositifs en faveur de la jeunesse, mieux accompagner les projets et nourrir la présence éducative en ligne :
- Centre Régional d'Informations Jeunesse (CRIJ),
 - Mission Locale (MILO),
 - Élus référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire,
 - Conseil Départemental.
- e) Partenariat sur la thématique Prévention et Santé :
- L'Adosphère,
 - Le Centre Médico-Psychologique (CMP) du Château à GENLIS,
 - Le Centre de Planification Familial.
- f) Transversalité avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise sur la thématique de la prévention, du soutien à la parentalité et le repérage de familles et adolescents en difficultés.

• **Modalités d'association des parents**

Soirée de restitution vidéo des séjours

A chaque séjour organisé, un montage vidéo est réalisé par l'animateur et diffusé lors d'une soirée avec les jeunes participants et leurs parents. C'est l'occasion de créer des liens avec les parents, parler du séjour passé ou d'actions à venir. Prioritairement, cela met en valeur le groupe de jeunes filmés en pleine action, soit en activité, soit en train de préparer les repas, faire la vaisselle : cela permet la mise en lumière de leurs capacités à s'organiser. Les jeunes, de leur côté, sont souvent ravis de se retrouver pour revivre ces moments partagés.

Soirées PARENTS/ADOS

Cela consiste à proposer aux parents des adhérents Espaces Jeunes des soirées organisées par les adolescents.

Ces soirées ont pour but :

- De renforcer le lien entre les adolescents et leurs parents,
- De favoriser la communication en dehors du cadre familial, grâce à des supports ludiques,
- De valoriser les jeunes auprès de leurs familles,
- De faire découvrir les structures et l'équipe d'animation aux familles.

Ces temps se dérouleraient environ 1 fois tous les 2 mois les vendredis soir (ou les samedis en cas de demande particulière). Les adolescents sont à l'initiative du contenu des soirées et proposent des thèmes variés : *Dîner plus que parfait, Vendredi tout est permis, Espace Game, Casino, Olympiades de jeux...*

Les animateurs sont présents pour accompagner les jeunes dans l'organisation et la menée de leur soirée. Les familles s'inscriraient a minima 48h à l'avance à ces soirées, qui seraient gratuites pour les adultes. En cas de repas, le tarif pour le jeune serait celui déjà pratiqué au sein des Espaces Jeunes, soit 3 euros. Selon le succès de cette action, il pourra être envisagé d'ouvrir certaines soirées à d'autres familles, sous forme de parrainage par exemple.

Événement de prévention thématique en lien avec les établissements scolaires et le Centre Social

Fiche-Action CTG programmée pour janvier 2022 visant à soutenir les parents d'adolescents dans la gestion de l'usage des écrans et des conflits liés à cet usage :

- Informer les parents, les enfants et les adolescents sur les recommandations liées aux usages du numérique en fonction de l'âge,
- Sensibiliser et outiller les parents : contrôle parental, connaissance des réseaux sociaux Tiktok, Snapchat, Askip, etc.
- Valoriser le numérique, montrer le côté positif, éducatif, social,
- Impliquer les jeunes dans la réalisation de supports sur la thématique.

Organisation d'un événement festif et gratuit au collège un samedi après-midi jusqu'en début de soirée avec :

- des ateliers ludiques permettant aux parents et aux enfants et adolescents de jouer ensemble : Jeux d'arcades et écran géant interactif,
- des expositions de réalisation de différents groupes d'enfants et de jeunes : concours auprès de plusieurs groupes visant à créer un slogan avec un support visuel pour dire ce qu'ils aiment dans les écrans,
- Création d'une vidéo, d'un teaser ou d'un film d'animation pour diffusion lors de l'évènement,
- « Initie tes parents aux réseaux sociaux » préparé en amont par les jeunes,
- Temps de prévention et d'échanges en présence des parents et des jeunes avec un intervenant spécialisé,
- Goûter,
- Théâtre forum ou représentation théâtrale après avoir recueilli la parole des jeunes et des parents,
- Campagne de prévention et affiches.

VIII. Moyens mobilisés pour le projet PS JEUNES

1. Moyens humains

- Formation

La Collectivité finance la formation BPJEPS Activités Physique pour Tous d'un animateur en 2021 pour contribuer à améliorer la fonction éducative de l'équipe. Afin de pouvoir développer les actions prévues sur l'ensemble du territoire, notamment sur la partie Sud, le financement d'une seconde formation BPJEPS sera proposée en 2022. L'ensemble de l'équipe participera à une formation pour être correspondant local Informations Jeunesse dispensé par le CRIJ/ Infos Jeunes ou encore la formation « accompagner de projet de jeunes » dispensé par le CNFPT.

- Mobilisation prévisionnelle des encadrants sur les différents temps concernant l'existant et les nouvelles actions

L'équipe des Espaces Jeunes assurera l'accueil des créneaux en soirée. Elle sera mobilisée en alternance pour la mise en place des actions itinérantes ; ainsi chacun développera des compétences dans ce domaine, tout en gardant un lien fort avec les adhérents.

D'autres animateurs pourront intervenir, selon les besoins et les compétences spécifiques de chacun, en particulier pour les rencontres inter-structures, l'encadrement de séjours ou l'ADO MOUV'.

- Prévisionnel de l'encadrement :

Tayeb ROUPIOZ, diplômé BAFA, est annualisé à 31h hebdomadaires, soit 0.88 ETP et il doit effectuer 1422 heures par an. Il n'effectuera plus d'heures en accueil de loisirs périscolaire au profit du projet PS JEUNES. Il sera stagiaire BPJEPS à partir de juin 2021. Les heures de travail seront réparties ainsi :

PS ALSH ADOS : 0.28 ETP **458 heures/an**

Espaces Jeunes 11/17 ans

- Mercredis : 5 heures hebdomadaires en période scolaire, soit 170h/an,
- 40 heures hebdomadaires en période extrascolaire l'été, soit 160h/an,
- 35 heures hebdomadaires durant 2 semaines/ an en période extrascolaire (petites vacances), soit 70h /an,
- 2 journées pédagogiques : 14 heures/an,
- Préparation ou réunion : 44 heures /an.

PS JEUNES: 0.6 ETP **964 heures/an**

- Promeneur du Net : 1h30 hebdomadaires, soit 70.5h/an,
- Soirées Accueils jeunes : 9 heures 30 hebdomadaires en période scolaire, soit 342 h/an,
- Animations collégiens : 5 heures hebdomadaires, 33 semaines soit 165h/an,
- Samedi ADOMOUV' ou Animation ponctuelle sur lieux fréquentés par des jeunes : 5 heures hebdomadaires, soit 155h/an,
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, soit 75 heures/an,
- Préparation ou réunion 46.5 heures /an,
- Encadrement séjour d'été : 60 heures/an,
- Encadrement séjour d'hiver : 50 heures/an.

Laure BROE, diplômée BAFA, est annualisée à 33h hebdomadaires, soit 0.94 ETP et doit effectuer 1510.5 heures par an. Ces heures seront réparties ainsi :

PS ALSH ADOS : 0.64 ETP
1028.5 heures/an

Espaces Jeunes 11/17 ans

- Mercredis : 5 heures hebdomadaires en période scolaire, soit 170h/an,
- 40 heures hebdomadaires en période extrascolaire l'été, soit 160h/an,
- 35 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire (petites vacances), soit 105h /an,
- Préparation ou réunion : 39.5 heures /an.

Accueils de Loisirs périscolaire

PS JEUNES: 0.3 ETP
496.5 heures/an

- Soirées Accueils jeunes : 5 heures hebdomadaires en période scolaire, soit 180 h/an,
- Samedi ADOMOUV' ou Animation ponctuelle sur lieux fréquentés par des jeunes : 5 heures hebdomadaires, 31 semaines soit 155h/an,
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 2 semaines/ an en période extrascolaire, soit 50 heures/an,
- Préparation ou réunion 21.5 heures /an,
- Encadrement séjour d'été : 50 heures/an,
- Encadrement séjour d'hiver : 40 heures/an.

Théo ZUDDAS, diplômé Licence STAPS, est annualisé à 35h hebdomadaires, soit 1 ETP et il doit effectuer 1607 heures par an.

0.86 ETP
heures/an

Accueil de Loisirs extrascolaire

Accueils de Loisirs périscolaire

PS JEUNES: 0.14 ETP
230 heures/an

- Animations collégiens : 3 heures hebdomadaires, 33 semaines soit 99h/an,
- Tournoi ÉNERJEUNES :15 heures/an,
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, soit 75 heures/an,
- Préparation ou réunion : 11 heures /an,
- Encadrement séjour d'hiver : 40 heures/an.

Michaël HABIB, diplômé BAFA, interviendra ainsi :

Accueils de Loisirs périscolaire

PS JEUNES

- Tournoi ÉNERJEUNES :15 heures/an,
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, soit 75 heures/an,
- Préparation ou réunion : 11 heures /an,
- Encadrement séjour : 40 heures/an.

Thomas BEZGLASNY, stagiaire BAFA, est contractuel. Il interviendra ainsi :

PS ALSH ADOS

Espaces Jeunes 11/17 ans

- Mercredis : 5 heures hebdomadaires en période scolaire, soit 170h/an,
- 40 heures hebdomadaires en période extrascolaire l'été, soit 160h/an,
- 35 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire (petites vacances), soit 105h /an,
- Préparation ou réunion : 39.5 heures /an.

Accueils de Loisirs périscolaire

PS JEUNES

- Samedi ADOMOUV' ou Animation ponctuelle sur lieux fréquentés par des jeunes : 5 heures hebdomadaires, 31 semaines soit 155h/an,
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 2 semaines/ an en période extrascolaire, soit 50 heures/an,
- Préparation ou réunion 21.5 heures /an,
- Encadrement séjour d'été : 50 heures/an,
- Encadrement séjour d'hiver : 40 heures/an.

Anne GOUDIABY, diplômée BPJEPS Animation culturelle, est annualisé à 31h50 hebdomadaires, soit 0.9 ETP et doit effectuer 1446,25 heures par an. Ses missions se répartissent ainsi :

Coordination jeunes et séjours: 0.3 ETP

- Pilotage Ateliers jeunesse CTG,
- Coordination des Espaces jeunes 11/17 ans,
- Gestion des données pour les prestations de service CAF,
- Coordination des séjours extrascolaires.

PS JEUNES: 0.6 ETP

- Coordination du réseau Jeunesse,
- Développement partenarial,
- Direction Accueil de Mineurs (nouvel agrément),
- Direction séjour d'été : 60 heures/an,
- Direction séjour d'hiver : 50 heures/an.

2. Locaux et autres moyens matériels

Locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « PS jeunes » : implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.

Concernant les créneaux en soirée et le développement d'activités numériques :

- a) Espace Jeunes au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS : salle équipée (canapé, billard, baby-foot), cuisine,
- b) Du matériel numérique sera acquis progressivement : ordinateurs, imprimante 3 D, Caméra type Gopro, appareil photo,
- c) Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS peut-être également utilisé. Un espace modulaire pourrait être implanté à cet endroit très fréquenté par les jeunes,
- d) Le restaurant périscolaire Jules Ferry, situé dans le quartier Mare aux Chênes à GENLIS,
- e) L'implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil sera à l'étude.

Concernant les créneaux d'animation pour les collégiens :

- f) Foyer du collège Albert Camus à GENLIS ou autre salle disponible,
- g) Espace Jeunes au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS,
- h) Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS.

Concernant les animations itinérantes ADO MOUV'

- i) Les infrastructures intercommunales : la Collectivité possède plusieurs locaux pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) périscolaires, notamment à LONGCHAMP, à ROUVRES EN PLAINE, à TART et à VARANGES. Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS peut-être également utilisé,
- j) Les infrastructures des communes du territoire : la plupart des communes du territoire dispose d'une salle des fêtes, de terrains multi-sports (ou stade), d'aires de jeux, etc. Les communes seront sollicitées pour la mise à disposition de locaux. Des animations de plein air seront prévues en l'absence de locaux, si les conditions météorologiques le permettent.

• Autres moyens matériels :

La Collectivité dispose d'une ludothèque et d'une salle multimédia, situées au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, mais également d'un panel important de matériel pédagogique :

- des carabines laser, du matériel de tir à l'arc, des cannes à pêche,
- du matériel de sport (tchoukball, hockey, football, basket, kits d'orientation, etc...),
- des rollers et quelques vélos,
- du matériel de pyrogravure, modelage, activités manuelles,
- des kits cuisine,
- du matériel de cirque (balles, foulards, bâtons du diable, rolla bolla),
- du matériel de camping.

Le parc de véhicules est soumis à réservation, selon les besoins :

- 5 Mini bus à disposition du personnel sous réservation,
- 1 Grand bus 54 places,
- 1 Grand bus 63 places,
- 1 Grand bus 30 places,
- 7 Véhicules 5 places,
- 1 Véhicule Transport pour Personne à Mobilité Réduite (TPMR),
- 1 Camion de logistique type Master,
- 1 Camionnette électrique.

X. Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets...) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets,
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « PS jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la PS jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

• **Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes**

- ***Nombre de jeunes accompagnés :***

_____ jeunes

- ***Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant) :***

_____ projets

• **Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat**

- ***Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « PS jeunes » :***

_____ partenariats

Lister les nouveaux partenariats :

- ***Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale :***

Oui / Non *Préciser l'instance concernée :*

- **Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse**

- ***Ancienneté dans la structure des animateurs PS jeunes¹ :***

- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 1 : MM/AAAA
- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 2 : MM/AAAA

- ***Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année :***

_____ animateurs jeunesse

- **Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure**

- ***Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :***

_____ actions ou activités

3. Méthode d'évaluation du projet par la structure

Les indicateurs sont précisément définis dans la partie « Objectifs » (page 30 à 35) avec un tableau récapitulatif (constats, objectifs, actions, évaluation). Pour mémoire, de manière générale :

- Développement de l'offre existante en direction de la jeunesse : pertinence des nouveaux créneaux d'accueil au regard de la fréquentation, existence d'un nouveau lieu d'accueil, existence d'une communication dédiée ;
- Mobilisation des jeunes au dehors des structures : nombre de communes concernées par l'itinérance et succès de l'ADO MOUV' au regard de la fréquentation, récurrence des actions sur les lieux fréquentés par les jeunes ;
- Accompagnement de projets : évaluation sur l'échelle de la participation de Roger Hart, nombre de projets et de jeunes concernés, nombre d'actions de promotion des dispositifs en faveur de la jeunesse ;
- Participation à la vie locale : nombre d'actions participatives à la vie locale, nombre d'actions citoyennes, nombre de jeunes concernés ;
- Développement des partenariats : création de nouveaux partenariats, développement des partenariats existants.

¹ Animateurs pris en compte dans le calcul de la Ps jeunes.